

Le néoconservatisme en politique étrangère canadienne

Une rhétorique en action?

Par : Kéïla Fontaine, candidate à la maîtrise (5806531)

MÉMOIRE

Université d'Ottawa, École Supérieure d'Affaires Publiques et Internationales
11 juillet 2013

Table des matières

RÉSUMÉ	II
INTRODUCTION	1
PARTIE 1 : IDÉOLOGIE ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE	4
1.1. L'IDÉOLOGIE ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE	5
1.2. LA RELATION ENTRE LA RHÉTORIQUE IDÉOLOGIQUE ET SA MISE EN ŒUVRE	8
1.3. LE LIBÉRALISME	11
1.4. LE NÉOCONSERVATISME	13
1.5. CRITIQUE DE LA VARIABLE IDÉOLOGIE	16
1.6. CONDITIONS PERMISSIVES À L'INFLUENCE DE L'IDÉOLOGIE	17
PARTIE 2 : L'INTERVENTION CANADIENNE EN AFGHANISTAN	18
2.1. JEAN CHRÉTIEN 2001-2004	18
2.1. PAUL MARTIN 2004-2006	30
2.2. STEPHEN HARPER 2006-2013	40
PARTIE 3 : LA POLITIQUE AFGHANE CANADIENNE : CONTINUITÉ OU RUPTURE?	59
CONCLUSION	62
RÉFÉRENCES :	66

Résumé

Ce travail pose la question de l'influence de l'idéologie sur la formulation de la politique afghane du Canada au cours des douze dernières années. Plus encore, un effort substantiel est déployé pour analyser la distinction entre le corpus idéologique des dirigeants libéraux et conservateurs afin de déterminer si la politique afghane s'est transformée au fil des ans sous l'influence de l'idéologie des partis au pouvoir.

Notre hypothèse de départ consiste à dire qu'un changement de gouvernement implique nécessairement une transformation de la politique afghane du Canada en fonction du corpus idéologique auquel le parti adhère. L'ampleur de cette transformation est étroitement liée au niveau d'intérêt que l'Afghanistan obtient auprès des dirigeants et aux opportunités qu'ils y perçoivent. On estime qu'une idéologie qui valorise les démonstrations de puissance et de force trouvera plus facilement son compte dans la crise afghane, alors qu'une idéologie plus pacifiste éprouvera davantage de difficulté à concilier les impératifs de sécurité et militaires aux valeurs et idéaux poursuivis.

L'analyse proposée de la politique afghane du Canada s'étend de 2001 à 2013. Cette période a été segmentée en trois sections pour mettre en évidence les apports particuliers de chacun des premiers ministres qui se sont succédé à Ottawa. Une grille de référence idéologique traitant des postulats en lien avec notre projet a été élaborée pour analyser la conformité entre les décisions et l'appartenance idéologique des décideurs.

Selon cette grille de référence, trois critères de bases sont fondamentaux à une politique afghane inspirée du libéralisme : le cautionnement par la communauté internationale; le désir d'opérer sous un leadership occidental et d'utiliser d'autres moyens que simplement la force et la violence pour instaurer la paix et la sécurité; la volonté de déployer des opérations à la fois

conformes aux capacités limitées du Canada, aux valeurs canadiennes et à l'image du bon citoyen du monde auquel les libéraux sont tellement attachés.

Alors qu'une politique afghane influencée par un corpus idéologique rattaché au néoconservatisme serait davantage portée par un désir de réhabilitation de la force brute et des combats armés comme un moyen légitime de règlement des conflits internationaux et un outil permettant d'accéder à plus d'influence sur la scène internationale, par la volonté de promouvoir et de mettre en évidence un lien de proximité avec les États-Unis et un profond désir d'être perçu par ceux-ci comme un allié fiable, ainsi que par la volonté de présenter le Canada comme une puissance importante d'où la possibilité d'un engagement supérieur aux capacités réelles.

Dans un premier temps, nous avons observé que la politique afghane de Jean Chrétien a été alimentée par un certain désintérêt mêlé d'obligations envers les alliés, particulièrement à l'endroit des États-Unis et de l'OTAN, et de prudence, ne souhaitant pas exposer les troupes canadiennes à trop de danger. Ainsi, plutôt que de se lancer avec enthousiasme dans une opération expéditionnaire, le gouvernement Chrétien, déployant ses effectifs au nom de la guerre au terrorisme internationale, s'est contenté de faire le nécessaire compte tenu des contraintes environnantes et d'agir avec l'appui de la communauté internationale. Après analyse, nous pouvons conclure que les décisions prises par son gouvernement sont conformes au corpus idéologique de l'internationalisme libéral.

Sous le gouvernement Martin, l'Afghanistan ne revêt pas d'une grande signification au sein des priorités et des intérêts principaux en politique étrangère. La formulation de la politique afghane a donc été laissée entre les mains du Général Hillier qui semble avoir été victime d'un surplus d'optimistes en donnant sa parole à Martin sur la capacité des Forces canadiennes (FC) d'être déployée en Afghanistan et aux quatre coins du globe en cas de besoin. Cependant, la

décision initiale du gouvernement libéral de Paul Martin de renvoyer les Forces canadiennes à Kandahar prendre la direction d'une équipe provinciale de reconstruction (ÉPR) pour une durée très limitée d'un an seulement, n'est pas forcément en contradiction avec l'idéologie libérale. Les ÉPR démontrent une volonté typiquement libérale d'utiliser des moyens autres que la force et la violence pour ramener la stabilité et la paix. Le rôle du Canada lors de l'élaboration de cette mission était varié conjuguant un besoin de sécurité, à l'aide au développement économique et à la reconstruction, au renforcement de la gouvernance des institutions politiques et juridiques de cette nouvelle République démocratique. De toute évidence, nul ne se doutait de l'ampleur de l'insurrection et de la tournure que cette mission allait prendre.

En dernier lieu, la gestion de la politique afghane sous le gouvernement conservateur de Stephen Harper démontre une aisance et une volonté – émanciper de tous dogmes moraux teintés de pacifisme – d'utiliser la force brute comme un outil légitime d'encadrement et de gestion de la politique afghane canadienne. Nous avons constaté l'ampleur des efforts déployés pour obtenir la légitimité démocratique, politique et populaire nécessaire à l'obtention des trois prolongements successifs à la mission canadienne à Kandahar. Clairement, l'Afghanistan figure au cœur des priorités du gouvernement conservateur qui n'a ménagé aucun effort pour avoir gain de cause dans sa stratégie d'utiliser l'Afghanistan comme un outil pour rehausser le prestige et l'influence du Canada, se présenter comme un allié fidèle des États-Unis et de réhabiliter le rôle plus traditionnel de combat pour les FC. L'ensemble de ces constats s'accorde également avec le corpus idéologique des conservateurs.

Par conséquent, notre étude tend à démontrer que l'idéologie des partis politiques au pouvoir influence leur prise décisionnelle et la stratégie de justification déployée. Nous pouvons également conclure à une distinction entre la gestion libérale et conservatrice de la politique

afghane du Canada. Sous les libéraux, l'Afghanistan ne constitue pas une priorité, pour Chrétien, elle est considérée comme un mal nécessaire pour satisfaire aux exigences envers les alliés et envers les engagements annoncés, pour Martin, elle est perçue comme un engagement à poursuivre, mais seulement de manière à ne pas empiéter sur les autres priorités de politique étrangère qu'il s'était fixées. Alors qu'avec l'arrivée des conservateurs, l'Afghanistan devient un enjeu de politique étrangère prioritaire. Elle revêt un engouement nouveau de la part de l'exécutif et une forte détermination politique.

Introduction

L'intervention du Canada en Afghanistan est jusqu'à présent le plus long engagement militaire de l'histoire du Canada. Cet engagement a survécu à trois changements de gouvernement et a persisté malgré une opinion publique à maintes occasions majoritairement défavorables. Depuis plus de douze ans, la politique afghane du Canada fait couler l'encre des politologues du Canada et d'ailleurs. Chacun proposant des facteurs explicatifs concurrents ou complémentaires pour l'expliquer l'étendue, la durée et le type d'engagement du Canada, malgré les transitions de gouvernement.

Or, un premier constat s'impose. Dans l'analyse de l'intervention canadienne en Afghanistan, peu d'analystes ont accordé de l'importance à la dimension de l'idéologie des décideurs. Ce qui est surprenant compte tenu du fait que la politique étrangère canadienne est une prérogative du pouvoir exécutif, ce qui permet aux acteurs clés – premier ministre, ministre de la Défense, ministre des Affaires étrangères et leurs conseillers sénior – d'avoir une grande influence sur sa portée et ses visées de leurs politiques. Nelson Michaud exprime ce fait de la façon suivante : « the principle of responsible government, which is at the heart of the canadian system, solidly anchors the leadership and the authority that the prime minister exercises, especially in the realm of foreign policy »¹.

La présente étude de cas vise à combler cette lacune en plaçant l'exécutif et son système de croyances au cœur de l'analyse de l'intervention militaire canadienne en Afghanistan. Le

¹ Nelson Michaud (2011), « Setting the Canadian Foreign Policy Agenda 1984-2009: Prime Minister as Prime Actors ? » dans *In the National Interest: Canadian Foreign Policy and the Department of Foreign Affairs and International Trade, 1909-2009*, sous la dir. Greg Donaghy et Michael K. Carroll, University of Calgary Press : Calgary, p. 184.

postulat de l'idéologie a été retenu pour décortiquer les motivations des trois gouvernements successifs à maintenir, poursuivre, diversifier et accroître l'engagement du Canada.

L'idéologie s'avère être un outil d'analyse très pertinent puisqu'il rassemble en son sein l'ensemble des valeurs, croyances et perceptions qui interviennent dans le processus de réflexion des individus et qui se transmettent dans leurs prises de décisions. Micheal Hunt affirme que « ideologies are important because they constitute the framework in which policymakers deal with specific issues and in which the attentive public understands those issues »².

Prenant appui sur l'analyse de la politique afghane du Canada, notre objectif de recherche est d'évaluer dans un premier temps si l'idéologie des dirigeants politiques influence leur prise de décision et, dans un deuxième temps, s'il y a une différence entre la gestion et l'orientation de la politique afghane sous les gouvernements des libéraux et celui des conservateurs.

Ce faisant, ce projet vise à contribuer au débat actuel portant sur la montée de l'influence de l'idéologie néoconservatrice sur la politique étrangère canadienne (PÉC) et en démontrer ses implications. En effet, certains analystes sont d'avis que l'arrivée des conservateurs au pouvoir en 2006 a signé la mort de l'internationalisme libéral au profit d'une tangente davantage néocontinentaliste³. D'autres, prenant appui sur la déclaration de Stephen Harper qui affirme déployer ses efforts pour faire du Parti conservateur du Canada le nouveau parti politique naturel des Canadiens, estiment que les conservateurs instrumentalisent la PÉC pour faire avancer un

² Michael H. Hunt (1989), *Ideology and U.S. Foreign Policy*, Yale University Press: New Haven, p. 16

³ Voir Justin Massie et Stéphane Roussel (2013), « The Twilight of Internationalism? Neocontinentalism as an Emerging Dominant Idea in Canadian Foreign Policy », dans *Canada in the World: Internationalism in Canadian Foreign Policy*, Heather A. Smith et Claire Turenne Sjolander, Don Mills, Oxford University Press, pp. 36-52.

agenda politique alimenté par une rhétorique manichéenne rarement utilisée jusqu'alors au Canada⁴.

Pour faire la lumière sur l'influence de l'idéologie sur la formulation de la politique afghane canadienne, une analyse détaillée du contexte de prise de décision et du processus de justification de la présence canadienne en Afghanistan sous les gouvernements libéraux de Jean Chrétien et de Paul Martin et du gouvernement conservateur de Stephen Harper sera effectuée.

L'hypothèse mise de l'avant soutient qu'un changement de gouvernement implique une transformation – petite ou grande en fonction des clivages/ruptures idéologiques entre les leaders – de la politique afghane du Canada. Néanmoins, l'ampleur des changements apportés à la politique afghane est étroitement liée à l'importance que les dirigeants clés accordent à cet enjeu. Nous estimons d'ailleurs que l'aspect pro-militaire et pro-américain prédispose de gouvernement conservateur à l'élaboration d'une politique afghane plus robuste et un engagement militaire plus long.

Ainsi, l'influence de l'idéologie constitue un facteur explicatif permettant de comprendre la rupture observée entre la gestion de la politique afghane sous les libéraux et les conservateurs. Pour les conservateurs, l'Afghanistan est la situation idéale pour maximiser l'atteinte d'objectifs idéologiques. L'ampleur des possibilités – internationales et nationales – perçues par ceux-ci permet de mieux comprendre le niveau d'intérêt et d'effort déployé pour mobiliser les ressources nécessaires au maintien de la mission canadienne en Afghanistan, et cela en dépit de l'hostilité de l'environnement et des dangers auxquels sont confrontés les soldats canadiens.

⁴ Kim Richard Nossal (2013) « The Liberal Past in the Conservative Present : Internationalism in the Harper Era », dans *Canada in the World: Internationalism in Canadian Foreign Policy*, Heather A. Smith et Claire Turenne Sjolander, Don Mills, Oxford University Press, p. 22-23.

Dans un premier temps, il sera question d'élaborer plus en profondeur le concept d'idéologie avant que soit entamée l'étude de la politique afghane du Canada. La seconde section analysera la politique afghane des trois gouvernements qui se sont succédé à Ottawa en portant un intérêt sur le contexte politique, l'idéologie prédominante et le processus de justification. La dernière section sera l'occasion de faire le point sur la gestion de la politique afghane du Canada au cours de ces douze dernières années et de mettre en évidence les éléments de rupture entre les gouvernements durant cette période. Cette approche permettra d'identifier les éléments qui tendent à démontrer l'influence de l'idéologie sur la politique étrangère canadienne.

Partie 1 : Idéologie et la politique étrangère

Ce qui nous intéresse dans ce travail c'est d'évaluer à l'aide d'un cas pratique si la politique militaire et de défense du Canada peut être profondément transformée par l'arrivée d'un nouveau parti politique au pouvoir ou si le destin de cet aspect de la politique étrangère canadienne est intemporellement fixé par des contraintes qui surpassent les commandes idéologiques d'un parti et de sa base électorale. Dans quelle mesure l'idéologie peut-elle s'imposer et influencer la conduite des opérations quotidiennes des États sur la scène internationale?

Nous soutenons que l'idéologie est omniprésente chez l'individu, elle influence à la fois son mode de réflexion, les options préférées et celles écartées au cours du processus décisionnel. Personne n'étant exempt de l'influence idéologique, le processus de justification ainsi que le niveau d'intérêt envers une situation deviennent des outils révélateurs de l'empreinte idéologique de l'individu.

Néanmoins, avant de démontrer l'influence de l'idéologie sur la politique afghane du Canada au cours des douze dernières années, il est nécessaire dans un premier temps d'identifier les lacunes des autres explications mises de l'avant par les politologues et d'établir ensuite le lien entre l'idéologie et les décisions politiques prises. Pour ce faire, nous devons énoncer les raisonnements avant et après les décisions politiques à l'égard de l'Afghanistan et analyser la cohérence entre les décisions et l'idéologie préconisées par les dirigeants à l'aide d'une grille de référence idéologique qui définit les deux types d'idéologies concurrentes en politique étrangère au sein de l'exécutif. Par ce procédé, nous espérons participer à faire cheminer le facteur idéologique à titre de variable explicative dans l'analyse et l'explication des décisions de politique étrangère canadienne.

1.1. L'idéologie et la politique étrangère

Loin d'expliquer l'ensemble du processus complexe de formulation de la politique étrangère, certains sont d'avis que l'idéologie, d'un parti au pouvoir et de ses décideurs, à une importance significative sur le processus de formulation de la politique étrangère. L'histoire est remplie d'exemples qui attestent ce constant, on n'a qu'à penser à l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir dans l'ancienne Union Soviétique et comment il a réussi à transformer la situation et mettre un terme à la guerre froide.

L'idéologie des partis constitue un élément important permettant d'anticiper la direction que le pays prendra sur la scène internationale et les décisions en politique étrangère qui seront plus susceptibles d'être avancées. L'idéologie est un facteur qui ne devrait pas être négligé, notamment pour sa capacité à mettre en lumière le raisonnement derrière la prise de décision des

dirigeants⁵. Le corpus idéologique des décideurs politiques influence leurs raisonnements, leurs perceptions et leurs idées qui se répercutent ensuite dans le processus décisionnel. En effet, selon Béland, « ideational processes impact the ways policy actors perceive their interest and the environment in which they mobilize »⁶.

Pour les constructivistes, les relations internationales sont alimentées à la fois par les facteurs idéels et matériels. Mais contrairement aux réalistes, ce sont les facteurs idéels, dans la théorie constructiviste, qui occupent la place prépondérante puisqu'elles construisent le sens propre aux capacités matérielles des nations. Les constructivistes rejettent le concept d'intérêt national définie par Morgenthau en terme de puissance⁷ puisqu'ils estiment que « the definition of national interest is inevitably shaped by subjective belief system and individual decision makers »⁸. Les constructivistes s'émancipent de ce cadre instrumental et restrictif que les autres courants accordent au concept de l'idéologie. Ils lui accordent volontiers une valeur et une signification propre. L'idéologie serait ainsi une des composantes qui participent et interviennent dans le processus de construction de la politique étrangère. Ce faisant, les constructivistes jettent un nouvel éclairage capable d'expliquer, de comprendre et de décortiquer plus en profondeur les éléments constitutifs de la politique étrangère.

La politique étrangère d'un pays est une sphère d'intervention dépendante des actions et décisions humaines. Par conséquent, le potentiel d'influence de l'idéologie sur le processus de décision est bien réel. Pour MacDonald, l'idéologie est une caractéristique fondamentale de la politique, c'est un « sets of factual and moral propositions which serve to posit, explain and

⁵ Michael H. Hunt (1989), *op cit.*, p. 16.

⁶ Daniel Béland (2009), « Ideas, institutions, and policy change », *Journal of European Public Policy*, Vol. 16, No. 5, p. 701.

⁷ Hans J. Morgenthau (2007) « six principles of political realism » dans *International Politics: Enduring Concepts and Contemporary issues*, Pearson: New York, p. 7.

⁸ Karl K. Schonberg (2009), *Constructing 21st Century U.S. Foreign Policy: Identity, Ideology, and America's World Role in a New Era*, Palgrave Macmillan: New York, p. 6.

justify social ends and means of organized social action, especially political action ... ideology is as inseparable of politics as politics from ideology »⁹. Hunt définit l'idéologie « as an interrelated set of convictions or assumptions that reduce complexities of a particular slice of reality to easier comprehensible terms and suggests appropriate ways of dealing with the reality »¹⁰.

Dans le cadre de ce travail, la définition de l'idéologie que nous adoptons est celle proposée par Quinn. « Ideology is understood to be the means by which the human mind takes the infinite data that comprise reality and turn them into a simplified worldview, a necessity of mental function which provides a basis for reasoning and ultimately, action in the political realm »¹¹. En bref, l'idéologie est une simplification intellectuelle qui permet de comprendre, d'expliquer et de justifier le cours des événements¹².

L'étude de l'influence de l'idéologie représente une alternative aux autres approches permettant d'approfondir notre compréhension sur la mécanique de la construction de la politique étrangère d'un État. L'idéologie nous renseigne sur les paramètres intellectuels qui interviennent dans le processus de prise de décision. Si elle ne dicte pas pour sûre les décisions des dirigeants au sens strict, l'idéologie a néanmoins pour effet de délimiter le champ d'action et les opportunités qui sont perçues par ceux-ci¹³.

Hunt estime que l'étude des idéologies politiques « are important because they constitute the framework in which policymakers deal with specific issues and in which the attentive public understand those issues »¹⁴. Pour expliquer et comprendre les décisions de politique étrangère, il est fondamental selon Schonberg de s'attarder à l'idéologie et à l'identité des dirigeants, puisque

⁹ D.J. Macdonald cité par Adam Quinn (2010), *US Foreign Policy in Context: National ideology from the founders to the Bush Doctrine*, Routledge: New York, p. 22.

¹⁰ Michael H. Hunt (1989), *op cit.*, p. XI.

¹¹ Adam Quinn (2010), *op cit.*, p. 22.

¹² *Ibid.* p. 3.

¹³ *Ibid.* p. 28.

¹⁴ Michael H. Hunt (1989), *op cit.*, p. 16

ces deux composantes nous renseignent sur les lentilles « through which the architects of that policy perceive the material world »¹⁵. En effet, pour Quinn, « what matters in deciding a nation's foreign policy is not simply the material reality of the international environment, but the intellectual framework with which policy makers approach that environment »¹⁶.

1.2. La relation entre la rhétorique idéologique et sa mise en œuvre

La meilleure façon de déceler l'idéologie d'un gouvernement, c'est de procéder à l'analyse du processus de justification mise en place pour expliquer comment une situation internationale et/ou une décision politique devraient être comprises par le public. Dans le jargon, on se réfère au concept de « framing » pour faire référence au processus d'encadrement d'un événement. C'est-à-dire comment il est présenté par les autorités politiques, quels sont les arguments mis de l'avant pour expliquer et comprendre une situation politique ou des décisions gouvernementales. Le processus d'encadrement est perceptible dans les déclarations des dirigeants, par l'angle d'approche qu'ils adoptent et les arguments choisis sont des indicateurs qui tentent de révéler la position adoptée par le gouvernement dans une situation donnée.

Selon Béland, le processus de prise de décisions politiques « is about strategy political actors develop to convince interest groups and population to support their policy¹⁷ ». En général, la rhétorique idéologie s'enracine dans une perception particulière de l'expérience historique d'un pays. Ces référents identitaires et/ou culturels sont des outils puissants qui à la fois assurent une mobilisation sociale et dictent la perception que le public devrait adopter¹⁸. Néanmoins, « framers can do more than just refer to value or believe... they can promote and embellish a

¹⁵ Karl K. Schonberg (2009), *op cit.*, p. 71.

¹⁶ Adam Quinn (2010), *op cit.*, p. 23.

¹⁷ Daniel Béland (2009), *op cit.*, p. 703.

¹⁸ *Ibid.* p. 706.

specific value to justify the actions proposed in its name »¹⁹. Ainsi, l'encadrement donné aux événements politiques est étroitement lié à l'expérience cognitive des dirigeants et à leur perception de la situation. Les efforts explicatifs qu'ils déploient sont une tactique pour convaincre le public et les groupes d'intérêts du bien-fondé de leur position²⁰.

Quinn est d'avis que pour traduire en action une conception idéologique de la politique étrangère, une base populaire doit endosser cette vision et les décisions politiques qui en découlent. Par le processus d'encadrement, les dirigeants tentent de « bring the nation into accord with the fundamentals of their ideological outlook on foreign policy »²¹.

Alden et Schurmann ont observé trois types de gestion par les gouvernements des relations entre la société civile et la politique étrangère poursuivie. Certains gouvernements préfèrent conserver l'exclusivité de la politique étrangère. Un des moyens les plus efficaces d'y parvenir c'est de garder la politique étrangère à l'abri de la société civile et des groupes d'intérêts en l'excluant des débats publics²². Certains gouvernements divisés entre le maintien du monopole de la politique étrangère et l'adhésion citoyenne vont avoir recours au processus d'encadrement pour asseoir leurs décisions politiques sur un appui populaire qui endosse les positions internationales du gouvernement²³. Alors que d'autres gouvernements croient à la démocratisation du processus de formulation de la politique étrangère. Plutôt que d'avoir une politique étrangère prédéfinie et rigide, ils vont laisser l'opinion publique influencer la prise de position du gouvernement au gré des événements internationaux²⁴.

¹⁹ Daniel Béland (2009), *op cit.*, p. 706.

²⁰ *Ibid.* p. 707.

²¹ Adam Quinn (2010), *op cit.*, p. 24.

²² Edward H. Alden et Franz Schurmann (1990), *Why we Need Ideologies in American Foreign Policy: Democratic Politics & World Order*, Policy Paper in International Affairs no. 37, p. 71.

²³ *Ibid.* p. 72.

²⁴ *Ibid.* p. 73.

Michael Hunt affirme que pour détecter l'idéologie on doit chercher pour « a relatively coherent, emotionally charged, and conceptually interlocking set of ideas; ...would have to define a relationship with the world consonant with [that] self-image ; ... derive and be sustained by a diversity of domestic values of arrangements ; ...central enough to the national experience »²⁵.

Pour ce faire, nous avons eu recours à une grille d'analyse de la cohérence idéologique auxquels seront soumises les déclarations des dirigeants dans le cadre de l'analyse du processus de justification des décisions en lien avec l'engagement canadien en Afghanistan.

Tableau 1 : Grille de la cohérence idéologique²⁶

L'idéologie et la politique étrangère canadienne		
Idéologie	Libéralisme	Néoconservatisme
Principes clés	Cosmopolitisme	Supériorité morale
Politique étrangère	Prudence et multilatéralisme	Ambitieuse et unilatérale
	Règle de droit	Proactive et influente
Utilisation de la force	Sous mandat occidental	Sous mandat américain
	Dernier recours	Utile et outil légitime
	Maintien de la paix	Instauration de la paix
	Contribution limitée	Contribution disproportionnée
L'image du Canada	Royaume paisible	Leader militaire
	Médiateur neutre/impartial	Acteur global important
	Bon citoyen du monde	Nation souveraine
	Puissance moyenne	Partenaire fiable des États-Unis
	Dissociation des Américains	Puissance prépondérante
Alignement	Monde	Anglosphère
	Honnête courtier	Au service de l'hégémonie américaine

Cette grille de référence idéologique, de deux ensembles d'idées : l'internationalisme libéral et le néoconservatisme, présente les valeurs et les idées conceptuelles qui sont censées guider la prise

²⁵ Michael Hunt (1987), *op cit.*, p.14.

²⁶ Justin Massie (2013-a), « Ideology and Foreign Policy: Canada's Neoconservative Counter-Culture and the War in Libya » texte présenté lors du colloque annuel de l'International Studies Association, San Francisco, 4-6 avril 2013.

de décision et prédire dans une certaine mesure le comportement international du Canada lorsque dirigé par un Parti libéral ou conservateur.

1.3. Le libéralisme

Le libéralisme constitue l'idéologie de base du Parti libéral du Canada. En politique étrangère, cela se concrétise à travers une culture stratégique qu'on appelle l'internationalisme libéral. Ce courant a dominé la politique étrangère du Canada depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale²⁷. On lui associe le qualificatif libéral, parce qu'il s'agit d'une approche des relations internationales élaborée et mise en œuvre essentiellement par les gouvernements libéraux et d'autres parts, à cause que cette approche est hautement influencée par les valeurs libérales de la démocratie, des droits de l'homme, du libre marché, de la justice sociale et de la primauté du droit²⁸.

À l'origine, l'internationalisme libéral représentait la volonté du Canada d'affirmer son indépendance de l'Empire britannique et de se distinguer de la politique étrangère des États-Unis, en se positionnant comme une alternative entre l'impérialisme du vieux monde et l'interventionnisme de la puissance américaine. L'internationalisme libéral en politique étrangère canadienne s'est érigé par un désir d'innovation alimenté par une perspective salutaire.

Le cosmopolitisme canadien est intimement lié à l'idée que le Canada est membre d'un ensemble plus grand avec qui il partage sa destinée. La paix est perçue comme étant indivisible,

²⁷ Stéphane Roussel et Chantal Robichaud (2004), « L'État postmoderne par excellence ? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada », *Études internationales*, Vol. 35, No. 1, p. 151.

²⁸ Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin (2007), *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 256.

chaque nation doit contribuer à la construire et à la maintenir²⁹. Dès lors, la compréhension et la perception des enjeux prennent une dimension davantage mondiale que strictement nationale³⁰.

Roussel et Robichaud estiment que l'objectif principal de l'internationalisme libéral canadien est « de contribuer à la paix et la stabilité du système mondial, ceci en mettant en œuvre des politiques fondées sur le fonctionnalisme, le multilatéralisme et l'institutionnalisme »³¹. D'autres estiment que les initiatives de politique étrangère développées par le Canada soulignent l'importance de trois éléments centraux³²:

1. La responsabilité : Le Canada a un devoir de jouer un rôle constructif dans son approche des enjeux internationaux.
2. Le multilatéralisme : Une participation active et la promotion des institutions internationales multilatérales sont les meilleurs moyens de désamorcer les conflits internationaux et assurer la stabilité internationale. C'est également un bon outil d'équilibrage pour le Canada, un moyen d'encadrer l'influence et la puissance américaine. Le multilatéralisme requiert que tous les États mettent une partie de leurs ressources domestiques au profit du maintien et du renforcement du système international.
3. Le renforcement et le respect du droit international : Il s'agit d'assurer que tous les États respectent un même code de conduite et qu'ils adhèrent à un système de droit international harmonisé. Ce procédé accentue la prévisibilité des actions des États et permet d'insuffler plus de stabilité dans le système mondial.

²⁹ Stéphane Roussel et Chantal Robichaud (2004), *op cit.*, p. 254.

³⁰ Dewitt cité par Stéphane Roussel et Chantal Robichaud (2004), *op cit.*, p. 150.

³¹ *Ibid.* p. 151.

³² *Ibid.* p. 255.

L'internationalisme libéral cultive une image du Canada qui s'appuie sur l'idée du royaume paisible, sur un rôle de médiateur et de bon citoyen³³. Selon cette idéologie, le Canada, en tant que puissance moyenne, a davantage à faire usage d'une diplomatie active et rechercher les consensus plutôt que de miser sur la force et la puissance pour faire avancer ses intérêts. Sur le plan militaire, les opérations de maintien de la paix deviennent une alternative cohérente avec l'identité et les valeurs défendues. Et au Canada, ces opérations ont joué un rôle important. Selon Massie « the development of the middle-power status was part of a national self-promotion strategy aimed at fashioning and securing a distinctive, superior, and morally commendable external identity vis-à-vis great and small powers »³⁴.

Ainsi, la politique afghane canadienne alimentée par une réflexion idéologique libérale trouverait la légitimité première à ses actions dans le cautionnement de la communauté internationale et la dominance du leadership occidental lors des opérations multilatérales. Les opérations endossées devraient s'aligner avec le désir d'utiliser d'autres moyens que simplement la force et la violence pour instaurer la paix et la sécurité, ainsi que la volonté de déployer des opérations à la fois conformes aux capacités limitées du Canada, aux valeurs canadiennes et à l'image du bon citoyen du monde auquel les libéraux sont tellement attachés.

1.4. Le néoconservatisme

L'idéologie des conservateurs contemporains a été rebaptisée néoconservatisme, car il se distingue notamment par son réalignement vers les États-Unis plutôt que la Grande-Bretagne et

³³ Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin (2007), *op cit.*, p. 234.

³⁴ Justin Massie (2009), « Making sense of Canada's irrational international security policy », *International journal*, Vol. 64, No. 3, p. 637.

parce qu'il possède des objectifs d'actions qui se déploient bien au-delà du seul champ de l'économie³⁵.

À l'échelle internationale, le néoconservatisme canadien se traduit, selon Massie et Roussel, par « distrust towards international organizations (especially the UN), moral fanaticism against threats to Western liberal-democracy and Christian values, unqualified belief in the benefits and benevolence of U.S. hegemony, as well as faith in the use of force as a legitimate tool of statecraft³⁶ »

En outre, les conservateurs estiment avoir la mission de restaurer le prestige du Canada, sa réputation et de rehausser son statut dans la hiérarchie internationale par le biais d'un réinvestissement massif dans le domaine militaire et d'une présence canadienne accrue dans les conflits internationaux majeurs pour défendre les intérêts nationaux du Canada³⁷.

Les conservateurs lient couramment la sécurité nationale aux intérêts nationaux dont les contours demeurent délibérément flous et abstraits, de sorte à conserver une marge de manœuvre leur permettant de réagir rapidement aux crises nationales et internationales. À titre d'exemple, la « Stratégie de défense : le Canada d'abord » élaboré en 2008 ne définit pas avec précision quels sont les intérêts nationaux du Canada, ce qui ouvre la porte à une interprétation idéologique des principes et les valeurs qui doivent dicté la conduite internationale du Canada dans sa quête de sécurité. D'ailleurs, M. Harper écrivait en 2003 que

« Conservatives must take a moral stand, with our allies in favour of a fundamental values of our society, including democracy, free enterprise and individual freedom. This moral stand should not just give us the right to stand with our allies, but the

³⁵ Justin Massie et Stéphane Roussel (2013), *op cit.*, p. 36.

³⁶ *Ibid.*, p. 40.

³⁷ *Ibid.*, p. 44.

duty to do so and the responsibility to put « hard power » behind our international commitments »³⁸

Si M. Harper a une vision plus traditionnelle du rôle et des missions auxquels les FC devraient contribuer, on ne peut pas lui reprocher de l'avoir caché au public. Au contraire, il a toujours publicisé ouvertement sa vision des FC. Lorsqu'il était en campagne électorale en 2005-06, il affirmait que « To be truly sovereign, we must be able to deploy our forces and equipment where they are needed, when they are needed »³⁹. Et lors de son premier voyage en Afghanistan le 13 mars 2006, il déclarait que le rôle des FC « n'est pas seulement de défendre les intérêts du Canada. Il consiste aussi à renforcer le leadership international du Canada et à prendre position dans les dossiers importants au lieu de simplement critiquer de l'extérieur »⁴⁰.

M. Harper s'est engagé à faire honneur à ce qu'il considère comme étant les trois grandes traditions militaires canadiennes : « faire preuve de leadership dans les dossiers mondiaux, intervenir, faire le bien lorsque c'est nécessaire »⁴¹. En 2008, il réitérait sa vision du rôle du Canada sur la scène internationale. « Notre gouvernement s'est plus tôt engagé à ce que le Canada exprime son point de vue et à ce que celui-ci soit entendu, à protéger le Canada et à en faire un pays en mesure d'améliorer les choses et de susciter des changements positifs dans le monde »⁴².

En bref, on peut s'attendre à ce qu'une politique afghane guidée par un corpus idéologique rattaché au néoconservatisme soit davantage portée par un désir de réhabilitation de la force

³⁸ Stephen Harper (2003), « Rediscovering the Right Agenda », *Citizens Centre Report Magazine* 30, 10 juin 2003. Cité par Justin Massie et Stéphane Roussel (2013), *op cit*, p. 44.

³⁹ Micheal Den Tandt, « Harper pledges boost to military spending; New defence budget would see airborne regiment restored, Tory Leader says », *The Globe and Mail*, 12 décembre 2005.

⁴⁰ Stephen Harper (2006-a), « allocution du Premier ministre aux Forces armées canadienne en Afghanistan », 13 mars 2006. En ligne <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=2&featureId=6&pageId=46&id=1056>, consulté le 12 novembre 2012.

⁴¹ *Idem*.

⁴² Stephen Harper (2008-b), « Discours : Le PM dévoile la Stratégie de défense le Canada d'abord », 12 mai 2008. En ligne. <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2098>, consulté le 27 novembre 2012.

brute, voyant dans les combats armés un moyen légitime de régler les conflits internationaux et un outil permettant d'accéder à plus d'influence sur la scène internationale. Il est fort probable que de telles actions soient accompagnées par une volonté d'être associé avec les États-Unis et d'un désir profond d'être perçu par ceux-ci comme un allié fiable. Il n'est pas exclu que cette tactique soit également un moyen d'asseoir le Canada au banc des grandes puissances de ce monde, d'où la possibilité d'un engagement supérieur aux capacités réelles.

1.5. Critique de la variable idéologie

La variable idéologique a ses réfractaires, notamment parce qu'elle se nourrit essentiellement des discours des dirigeants qui sont à l'occasion accusés de manquer d'authenticité et de ne pas être un reflet fidèle des croyances profondes des dirigeants⁴³. Néanmoins, selon Quinn, il s'agit d'un faux débat puisque « ideology is a form of social instrument...it encompasses the shared assumptions and understandings held by politicians and the publics. Hence, statements are insight into these shared understanding »⁴⁴. De plus, selon Schonberg, s'il est juste de penser que les discours publics sous-tendent l'objectif d'influencer l'opinion de l'audience, il est également raisonnable de croire que ces mêmes déclarations sont alimentées par les valeurs et croyances qui ont informé la prise de position des décideurs⁴⁵. Ainsi, « while they may describe the world and their preferred policies in ways designed to garner public support, these descriptions will tend to be consistent with their core beliefs and values »⁴⁶. Ceci renforce l'idée de l'omniprésence de l'idéologie chez les individus, d'où l'importance de ne pas limiter les analyses au niveau du système et d'ouvrir la boîte noire de l'État pour comprendre les motivations des décideurs.

⁴³ Adam Quinn (2010), *op cit.*, p. 28.

⁴⁴ *Idem*

⁴⁵ Karl K. Schonberg (2009), *op cit.*, p. 72.

⁴⁶ *Idem*

1.6. Conditions permissives à l'influence de l'idéologie

Pour influencer sur la politique étrangère des États, l'idéologie des décideurs doit être accompagnée de certaines conditions préalables. Alden et Schurmann estiment que pour alimenter de manière significative la politique étrangère, l'idéologie politique doit regrouper trois composantes essentielles soit des valeurs, des idées et un fort leadership⁴⁷.

Nelson Michaud propose quant à lui de croiser le style de leadership des premiers ministres avec leur niveau d'intérêt envers la PÉC pour obtenir une idée du potentiel de pénétrabilité de l'idéologie sur le processus décisionnel⁴⁸. Sur la base de ce test, on estime que l'idéologie d'un PM qui combine un faible intérêt pour l'intervention canadienne en Afghanistan et un leadership plus décentralisé aura fort probablement aucune ou très peu d'incidence sur le processus décisionnel. À l'inverse, on peut imaginer que l'idéologie d'un PM avec un leadership centralisateur et un intérêt marqué pour la politique afghane aura plus de résonance au sein du processus décisionnel.

Ainsi, l'idéologie pour être propulsée et influencée le cours des événements doit être accompagnée par un désir et un intérêt chez l'individu. Pour s'imposer et d'obtenir un l'écho, l'idéologie requière un leadership voué à la mettre en valeur. Ainsi, l'identification des priorités de politique étrangère est un moyen couramment utilisé par les décideurs pour exposer à leur population leurs convictions, leurs valeurs et leurs idées⁴⁹.

⁴⁷ Edward H. Alden et Franz Schurmann (1990), *op cit.*, p. 23.

⁴⁸ Nelson Michaud (2011), *op cit.*, p. 199-200.

⁴⁹ Daniel Béland (2009), *op cit.*, p. 708.

Partie 2 : L'intervention canadienne en Afghanistan

2.1. Jean Chrétien 2001-2004

Jean Chrétien a été élu en octobre 1993 à une période charnière pour l'avenir du Canada. Pendant les premières années, les préoccupations politiques de Chrétien étaient de nature domestique, avec au premier rang l'unité nationale⁵⁰ et un besoin urgent d'assainissement des finances publiques en deuxième. En effet, la dette canadienne devenait très préoccupante. Chrétien s'est donc rapidement employé à réduire la dette de l'État par la réduction des dépenses et des coupures dans les budgets des départements d'État, dont celui de la Défense nationale⁵¹.

Chrétien avait également fait campagne pour la 'canadianisation' de la politique internationale du Canada, se dissociant ainsi du lègue de Mulroney, son prédécesseur. Il souhaitait prendre ses distances des États-Unis comme un moyen d'afficher la neutralité du Canada sur la scène internationale, promouvoir sa souveraineté et l'indépendance de ces décisions politiques⁵².

En matière de défense, Jean Chrétien estime que les priorités de son gouvernement « were international peacekeeping through the United Nations or NATO, defending the boundaries of North America and the citizens of Canada, and fighting terrorism at home and abroad »⁵³. Le gouvernement Chrétien était d'avis que malgré la réduction budgétaire au ministère de la Défense, les FC allaient continuer de bénéficier des ressources nécessaires pour demeurer

⁵⁰ John Kirton (2007), *Canadian Foreign Policy in a Changing World*, Thomson Nelson: Toronto, p. 209.

⁵¹ *Idem.*

⁵² *Idem.*

⁵³ Jean Chrétien (2008), *My years as Prime minister*, Vintage Canada: Ottawa, p. 304.

« actively engaged in the United Nations, NATO, and the Conference on Security and Co-operation in Europe »⁵⁴.

Parmi les convictions profondes du premier ministre Chrétien, on retrouve l'idée de l'unicité du Canada, celui du plus beau et du meilleur pays du monde. Lors d'un discours le 13 novembre 2003, il dépeint le Canada comme le « défenseur du multilatéralisme sur la scène internationale », « un gardien et un artisan de la paix et de la stabilité », « un intervenant honnête »⁵⁵. Il poursuit affirmant que « les Canadiens sont fiers d'avoir réaffirmé l'indépendance du Canada sur la scène mondiale. Nous avons une belle histoire à raconter... sur la façon de vivre ensemble dans la paix et la diversité... C'est une façon de dire qu'un peu plus de Canada serait bon pour le monde »⁵⁶.

Chrétien est également un grand défenseur des valeurs de justice sociale et des droits de l'homme qu'il priorise volontiers au détriment du budget militaire. Dans sa bibliographie 'My Years as Prime Minister', il affirme que :

« The Canadian Forces always claimed it needed more tanks and guns, more submarines and destroyers, more bombers and helicopters, but I wasn't always sure that its self-interest was the same as the national interest. During the period of high deficits and major cutbacks, it was hard as a matter of principles, politics, and the heart to buy new equipment for the military while reducing assistance to the poor, the ill, and the old »⁵⁷.

Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, explicite les fondements idéologiques qui stimulent l'élaboration de la politique étrangère canadienne durant la période de Jean Chrétien. Il

⁵⁴ John Kirton (2007), *op cit.*, p. 160.

⁵⁵ Jean Chrétien (2003-a), « Notes pour un discours du Premier ministre Jean Chrétien à l'occasion de la soirée hommage au Premier ministre », Cabinet du Premier ministre, 13 novembre 2003.

⁵⁶ *Idem.*

⁵⁷ Jean Chrétien (2008), *op cit.*, p. 303.

affirme que « the Canada we want is a sustainable future of shared security and prosperity, of tolerance and realization of human right; of opportunity and equal justice for all »⁵⁸.

Outre la dimension des échanges économiques, Jean Chrétien avait plutôt tendance à laisser les ministres de la Défense nationale et des Affaires étrangères élaborer les politiques nécessaires. Heinbecker et Nelson lui attribuent un rôle de 'hands-off'⁵⁹. Heinbecker poursuit affirmant qu'il intervenait dans la politique étrangère ou militaire seulement lorsque la situation dégénérait et devenait problématique⁶⁰. Selon Keating, « Foreign policy has never appeared to be a high priority for Chrétien...he displayed little by ways of sustained interest in any particular foreign policy issue ⁶¹». Il considère également que Chrétien « was reluctant to commit the country to active participation in foreign ventures »⁶².

Lors d'un discours devant le Chicago Council on Foreign Relations, le 13 février 2003, Jean Chrétien réaffirmait sa « ferme conviction de l'intérêt d'une approche multilatérale à l'égard des problèmes mondiaux » et soulignait que « la guerre doit toujours être le dernier recours, pas seulement à cause des souffrances humaines qu'elle provoque, mais aussi à cause des conséquences imprévues qu'elle entraîne inévitablement »⁶³.

La nature pragmatiste et réfléchie de Jean Chrétien lui a permis d'éviter de prendre des décisions trop soudaines. Selon Kirton, en situation de crise, Jean Chrétien avait tendance à contenir ses réactions, à demeurer calme pour analyser rationnellement les solutions possibles

⁵⁸ Bill Graham cité par Kim Richard Nossal (2003), «'The World We Want'? The Purposeful Confusion of Values, Goals and Interests in Canadian Foreign Policy», *Canadian Defence and Foreign Affairs Institute*. En ligne, <http://www.cdfai.org/PDF/The World We Want.pdf>, consulté le 1^{er} juin 2013.

⁵⁹ Paul Heinbecker (2011), « Getting Back in the Game: A Foreign policy Playbook for Canada », Toronto: Key Porter Books, p. 86.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 87.

⁶¹ Tom Keating (2004), « A Passive Internationalist: Jean Chrétien and Canadian Foreign Policy », *Revue d'Études Constitutionnelles*, vol. 9, no. 1 & 2, p. 115.

⁶² *Ibid.*, p. 116.

⁶³ Jean Chrétien (2003-b), « Discours du premier ministre canadien, Jean Chrétien, devant le Chicago Council on Foreign Relations », Réseau Voltaire, 13 février 2003. En ligne, <http://www.voltairenet.org/article9061.html>, consulté le 10 juin 2013.

compte tenu des circonstances⁶⁴. Et c'est exactement, ce qu'il a fait lorsqu'il a appris pour les attentats terroristes sur le World Trade Center et sur le Pentagone qui, en plus des milliers de victimes américaines, ont causé la mort de 24 citoyens canadiens⁶⁵. Son premier réflexe a été de contacter le Président américain pour lui offrir ses condoléances et son soutien, mais sans succès⁶⁶. En bon pragmatiste, il s'est rapidement employé à mettre à disposition des États-Unis des ressources de premier répondant – pompiers et personnel médical, et son territoire pour laisser atterrir les avions à destination des États-Unis sur son territoire⁶⁷. Au total, c'est près de 24 000 passagers qui ont été accueillis en sol canadien.

Suite aux attaques terroristes sur le World Trade Center et le Pentagone le 11 septembre 2001, Jean Chrétien a été le premier chef d'État à suggérer à l'OTAN de recourir à l'article 5 de son texte fondateur qui stipule qu'une attaque contre un pays membre est une attaque contre tous⁶⁸.

Le 27 septembre, la résolution 1373 est adoptée au Conseil de sécurité de l'ONU. Elle réitère « le droit naturel de la légitime défense, individuelle ou collective », et condamne les attaques terroristes et leurs proliférations dans le monde pour la menace qu'elles posent à la paix et la sécurité internationales⁶⁹. La Résolution évoque « la nécessité de lutter par tous les moyens, conformément à la Charte des Nations Unies, contre les menaces à la paix et à la sécurité

⁶⁴ John Kirton (2007), Canada's 9/11 crisis, p. 4. En ligne, <http://www.kirton.nelson.com/student/documents/kirton-911-071024.pdf>, consulté le 10 juin 2013.

⁶⁵ Patrick James (2012), « Canada and Conflict: a Hard-Hitting Look at Canadian Security Post-911, From Afghanistan war to US Relations and Arctic Sovereignty», Oxford University Press: Oxford p.17.

⁶⁶ Tom Keating (2004), *op cit.*, p. 116.

⁶⁷ Patrick James (2012), *op cit.*, p.17.

⁶⁸ Justin Massie (2013-c), « public Contestation and Policy Resistance: Canada's Oversized Military Commitment to Afghanistan », manuscrit, p. 8.

⁶⁹ Conseil de sécurité des Nations Unies, « Résolution 1373 », 28 septembre 2001. En ligne, [http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1373\(2001\)&Lang=F](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1373(2001)&Lang=F), consulté le 18 juin 2013.

internationale que font peser les actes de terrorisme » et demande « aux États de collaborer d'urgence pour prévenir et réprimer les actes de terrorisme »⁷⁰.

Le 2 octobre 2001, l'OTAN accepte officiellement d'invoquer l'article 5 et donne son appui à une opération militaire contre l'Afghanistan⁷¹ et cinq jours plus tard, l'opération liberté immuable est lancée par les États-Unis avec le support des Britanniques.

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, endosse l'initiative américaine qui vient en réponse au refus des talibans de livrer Oussama Ben Laden et de démanteler les camps d'entraînement de futurs terroristes. Chrétien avait d'ailleurs déjà annoncé au public canadien qu'en temps opportun il serait au côté des Américains et de la communauté internationale dans la lutte au terrorisme international affirmant que « when action will be decided to be taken, Canada will participate »⁷². C'est donc sans grande surprise que le 7 octobre, il annonce la participation des FC dans la lutte au terrorisme, à la demande du Président américain.

La mission canadienne connue sous le nom d'opération Apollo qui s'amorce à l'automne 2001 vise à apporter davantage un appui technique et opérationnel en retrait des zones à risque avec une force navale, aérienne et tactique⁷³. Ce n'est qu'en février 2002, qu'environ 800 soldats canadiens sont déployés à Kandahar, pour une période de 6 mois et intégré sous le commandement américain⁷⁴. Leur mission est d'assurer la sécurité des installations, des routes et de l'aéroport⁷⁵. À ce moment, les décideurs politiques sont d'avis que ce déploiement militaire

⁷⁰ Conseil de sécurité des Nations Unies, *op cit.*

⁷¹ John Warnock, (2008), *Creating a Failed State: the U.S. and Canada in Afghanistan*, Fernwood Publishing : Michigan, p. 152.

⁷² Robert Melnbardis (2001), « Canada to Stand with NATO Allies against Terror », *Reuters*, 13 septembre 2001.

⁷³ Justin Massie (2010), *op cit.*, p. 128.

⁷⁴ Richard Garon (2011), « Le Canada en Afghanistan. Entre la Guerre et les Opérations de paix », *Études Internationales*, vol 42, no. 3, p. 347.

⁷⁵ *Idem.*

pour une durée très brève ne représente pas un grand risque notamment par ce que les Américains avaient sécurisé préalablement la région⁷⁶.

Néanmoins, d'autres analystes suggèrent que c'était la dernière chance pour le Canada de contribuer de manière visible à la guerre au terrorisme puisque sa participation dans le cadre de FIAS – une opération de stabilisation plus proche des traditions canadiennes – qui se mobilise à Kabul lui a été refusé pour ce qui semble être un manque de compétence⁷⁷. Cette mission est donc la seule opportunité du moment en mesure de permettre au Canada d'apporter le soutien promis à son allié.

Le 18 avril, les soldats canadiens lors d'un entraînement de nuit sont victimes de tirs de la part des soldats américains⁷⁸. Quatre soldats canadiens seront tués par des soldats américains qui seront plus tard reconnus coupables de ne pas avoir respecté les procédures et attendue l'autorisation avant de faire feu en direction des soldats canadiens⁷⁹. Au Canada, cet évènement est perçu comme une preuve de l'arrogance américaine et de la suprématie de leurs intérêts sur les alliés, au détriment de la vie de Canadiens⁸⁰. S'il est difficile d'évaluer l'influence exacte de cet évènement sur la participation, il semble évident que cela n'a pas encouragé la poursuite immédiate de la coopération militaire sur le terrain⁸¹. En effet, dès la fin du mois de mai 2002, le ministre de la Défense nationale, Art Eggleton, annonce le retrait des soldats déployés au côté des Américains au terme de leur déploiement de six mois, mais le maintien de l'appui naval et aérien dans la lutte au terrorisme international⁸².

⁷⁶ Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *The Unexpected War: Canada in Kandahar*, Penguin Group: Toronto, p. 3.

⁷⁷ Justin Massie (2010), *op cit.*, p. 128. & Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p. 17.

⁷⁸ Patrick James (2012), *op cit.*, p. 27.

⁷⁹ James Laxer (2008), *Mission of Folly: Canada and Afghanistan*, Between the lines: Toronto, p. 38-39.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 39

⁸¹ Patrick James (2012), *op cit.*, p. 27.

⁸² *Idem.*

Au mois de juillet 2002, les militaires canadiens stationnés à Kandahar sont rapatriés au Canada sans que soit prévu un second déploiement par les autorités politiques. Selon Stein et Lang « Canada had no plan or afghan policy beyond summer of 2002, at least not with respect to the involvement of the Canadian army⁸³.

Ce n'est qu'en février 2003, que le nouveau ministre de la Défense nationale, John McCallum, indique à ses alliés qu'il serait volontaire pour prendre le relai du commandement à Kaboul, si le contrôle de la mission est transféré de l'ONU à l'OTAN pour garantir un partage du fardeau financier et tactique qui s'y rattache⁸⁴. Le 12 février 2003, McCallum annonce officiellement le retour des FC en sol afghan affirmant que « Canada has been approach by the international community for assistance in maintaining peace and security in Afghanistan, for the UN-Mandated mission in Kabul. Canada is willing to serve with a battle group and a brigade headquarter for a period of one year »⁸⁵.

Le mandat des FC est d'implanter l'entente issue de la conférence de Bonn⁸⁶, c'est-à-dire d'accompagner le nouveau gouvernement dans sa transition démocratique et institutionnelle, d'assurer la sécurité et la stabilité pour entamer la reconstruction du pays. Dans cette optique, on prévoit déployer environ 2000 soldats canadiens à Kabul pour prendre part à « une gamme variée d'activités allant de patrouilles à la protection des membres du gouvernement en passant par la mise sur pied d'un programme de formation pour l'armée afghane et la conduite de relations étroites avec les dirigeants politiques, religieux et sociaux »⁸⁷.

⁸³ Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p. 20.

⁸⁴ Charles Létourneau (2006), « L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956-2005 » *Série Mémoires 5 - CEPES*, p. 76-77. & Sean M. Maloney (2003) « la force d'assistance à la sécurité : Les origines d'une force de stabilisation », *Revue Militaire Canadienne*, pp. 3-12.

⁸⁵ McCallum cité par Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p. 71.

⁸⁶ Voir le *Bonn Agreement*. En ligne, <http://www.un.org/news/dh/latest/afghan/afghan-agree.htm>, consulté le 18 juin 2013.

⁸⁷ Richard Garon (2011), *op cit.*, p. 348.

Cette mission, sans être une opération traditionnelle de maintien de la paix en l'absence de la neutralité des FC et par l'autorisation de recourir à la force en cas de besoin⁸⁸, elle ne s'en rapproche pas moins pour le commun des mortels, notamment par son aspect plus humain que militaire, tel que le confirment les priorités accordées à la stabilisation, la sécurité et la reconstruction⁸⁹. Chose certaine, c'est que l'opération Athéna ne constituait pas une opération de combat⁹⁰, puisque cet engagement militaire canadien dans la zone sécurisée de Kabul, de 2003 à 2005, a reçu l'appui d'une équipe dédiée à la reconstruction en provenance du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, ainsi que de l'Agence de développement internationale⁹¹.

L'intérêt de Jean Chrétien pour la formulation de la politique étrangère ne fait pas l'unanimité au sein des chercheurs. Certains estiment que Chrétien avait « deep and clear convictions about Canada's place in the world, was confident in his own abilities in international affairs, developed a dominant involvement in the decision-making – and often the delivery – of Canadian foreign policy⁹² ». D'autres sont plutôt d'avis que Chrétien avait tendance à déléguer et à faire confiance à ses ministres⁹³. Malgré les observations concurrentes, il ne semble pas porter beaucoup d'intérêt à l'engagement canadien en Afghanistan qu'il perçoit somme toute davantage comme un mal nécessaire pour garder la bonne entente avec son voisin et remplir ses obligations comme membre de l'OTAN.

⁸⁸ Charles létourneau et Justin Massie (2006), *op cit.*, p. 567.

⁸⁹ Richard Garon (2011), *op cit.*, p. 348.

⁹⁰ John Warnock, (2008), *op cit.*, p. 154.

⁹¹ Patrick James (2012), *op cit.*, p. 29.

⁹² John Kirton (2007), *op cit.*, p. 216.

⁹³ Paul Heinbecker (2011), *op cit.*, p. 87.

Il faut comprendre qu'au lendemain du 11 septembre 2001, c'est un véritable chantier de réformes multisectorielles censées renforcer la sécurité et la capacité de réponse du Canada qui prend forme⁹⁴. Tous les secteurs d'activités et les ministères sont préoccupés. La priorité est accordée à sécuriser les Américains sur nos frontières, nos politiques d'immigrations, nos capacités de renseignement et de défense⁹⁵. L'intervention canadienne éventuelle en Afghanistan devient secondaire.

Néanmoins, Jean Chrétien a tenu dès le départ à montrer sa solidarité, avisant son voisin du Sud que le Canada sera à ses côtés dans la lutte au terrorisme, d'autant plus que ces attaques terroristes ne visaient pas exclusivement les États-Unis, mais a fait des victimes canadiennes. Il estime que

« les tueurs ont agi de sang-froid et porté un coup aux valeurs et aux convictions des peuples libres et civilisés de la terre entière. Le monde a subi une attaque. Le monde doit riposter. Et le Canada – un pays fondé sur un idéal de liberté, de justice et de tolérance – participera à cette riposte, car nous sommes en guerre contre le terrorisme »⁹⁶.

Certaines déclarations nous démontrent que Jean Chrétien n'entrevoit pas une contribution de très haute envergure – ni dans la durée ni dans l'ampleur de l'effort déployé, espérant voir se concrétiser le scénario du « early in, early out »⁹⁷. En chambre le 19 novembre 2001, Chrétien affirmait espérer que le rôle principal des soldats canadiens qui seront déployés dans le cadre de la mission canadienne en Afghanistan

« consistera à voir à ce que les gens qui arrivent en Afghanistan avec des vivres, des vêtements et ainsi de suite puissent se rendre auprès de ceux qui en ont besoin. Les soldats seront là pour aider à paver la voie à ceux chargés d'apporter de l'aide humanitaire. Évidemment, nous ne voulons pas aller nous battre là-bas, nous voulons

⁹⁴ Janice Gross Stein et Eugene Lang (2007), *op cit.*, p. 7.

⁹⁵ Paul H. Chapin (2010), « Into Afghanistan: The transformation of Canada's International security Policy Since 9/11 », *American Review of Canadian Studies*, vol. 40, no. 2, p. 190.

⁹⁶ Jean Chrétien (2001), Chambre des Communes – Débats, Vol. 137, No. 079, 37^e Législature, 7 septembre 2001.

⁹⁷ Janice Gross Stein et Eugene Lang (2007), *op cit.*, p. 15.

apporter la paix et le bonheur dans la mesure du possible »⁹⁸.

De toute évidence, les décideurs n'avaient pas envie de se retrouver dans une guerre sans fin. Le ministre de la Défense Art Eggleton, a renchéri sur la compréhension du rôle des FC lors de leur déploiement en Afghanistan affirmant que

« si nos soldats se rendent en Afghanistan, c'est pour faire partie d'une force de stabilisation. Ils s'y rendent pour aider à ouvrir des corridors pour les secours et l'aide humanitaire. Si on leur tire dessus, ils se défendront. Cependant, ils ne vont pas là-bas pour mener des attaques sur la ligne de front. S'ils se retrouvent tout à coup dans cette situation, sans le matériel et les préparatifs convenables, il faudrait les retirer »⁹⁹.

Selon Douglas, la réaction modérée du premier ministre suite aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 constitue une stratégie de communication qui esquivé délibérément le langage de crises dans le but d'éviter un engagement militaire d'envergure. Ainsi, « if Canada was to fight for reasons of 'alliance solidarity', it would be on the basis of 'last in and first out' and in theaters of least risk »¹⁰⁰. Cette approche explique la contribution modeste du gouvernement Chrétien dans la guerre contre le terrorisme, selon Ross¹⁰¹.

Roussel et Robichaud sont d'avis que le processus de justification de l'engagement canadien en Afghanistan sous Jean Chrétien s'appuie essentiellement sur la référence aux normes universelles que le terrorisme international menace¹⁰². L'opération Apollo est quant à elle légitimer aux yeux du public par des déclarations qui « mettent l'accent sur la dimension multilatérale de l'action de la coalition »¹⁰³.

L'explication la plus répandue concernant le retour des FC en sol afghan en 2003 est le

⁹⁸ Jean Chrétien (2001), *op cit.*

⁹⁹ Art Eggleton (2001), Chambre des Communes – Débats, Vol. 137, No. 114, 37^e Législature, 19 novembre 2001.

¹⁰⁰ Douglas A. Ross (2003), « Foreign Policy Challenge for Paul Martin: Canada's International Security Policy in an Era of American Hyperpower and Continental Vulnerability », *International Journal*, Vol. 58, No. 4, p. 535.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 538.

¹⁰² Stéphane Roussel et Chantal Robichaud (2004), *op cit.*, p. 161.

¹⁰³ *Idem*

désir du gouvernement canadien d'éviter d'aller en guerre en Irak au côté des Américains¹⁰⁴. En déployant les ressources militaires limitées du Canada en Afghanistan, il devenait difficile, voire impossible, pour le Canada de s'engager militairement sur un autre front. Une autre perception répandue particulièrement au sein de l'élite politique et militaire était que « by having Canada as part of the NATO-ISAF operation it would be easier to exit Afghanistan »¹⁰⁵. D'autres encore estiment que la quête de visibilité internationale, de prestige et d'influence auprès de l'OTAN et des Américains était le moteur de cette seconde mission¹⁰⁶.

Selon Létourneau et Massie, Jean Chrétien a justifié cette opération dans des termes communs au maintien de la paix faisant référence à un engagement lié à la reconstruction, au rétablissement de la paix ainsi qu'aux valeurs de la démocratie, des droits de la personne et en faveur d'un règlement pacifique¹⁰⁷.

Pour Patrick James, l'engagement canadien en Afghanistan doit être compris dans un premier temps, par le prisme de l'action multilatérale sanctionnée par les institutions internationales telles que l'ONU et l'OTAN, et dans un second temps comme résultant d'une interconnexion avec les valeurs canadiennes, notamment la sécurité humaine hautement valorisée sous le gouvernement Chrétien¹⁰⁸.

Néanmoins, Jean Chrétien affirme pour sa part que c'est la sécurité des troupes canadiennes et le retour pour les militaires canadiens à un rôle plus proche des valeurs de maintien de la paix qui ont motivé sa décision de renvoyer les troupes canadiennes en sol afghan

¹⁰⁴ John Warnock, (2008), *op cit.*, p.155.

¹⁰⁵ *Idem*

¹⁰⁶ Voir Charles Létourneau (2006), *op cit.* & Christopher Kirkey et Nicholas Ostroy (2010), *op cit.*

¹⁰⁷ Charles Létourneau et Justin Massie (2006), *op cit.*, p. 567.

¹⁰⁸ Patrick James (2012), *op cit.*, p. 20 -21.

à l'été 2003 avec la Force internationale d'assistance à la sécurité alors en passation de pouvoir de l'ONU à l'OTAN. Il affirme que

« even though the commitment would require on our part many more troops and a lot more money, we were going to get our soldiers into a more secure place where their assignment was closer to traditional peacekeeping. When ISAF's mandate expanded to include other regions of the country, I made sure that we remained in and around Kabul »¹⁰⁹.

Au regard du corpus idéologique associé au libéralisme, la politique afghane de Jean Chrétien semble respecter les critères fondamentaux, et ce, malgré que l'intervention canadienne en Afghanistan n'avait pas été au lot des priorités de ce gouvernement. Le premier ministre s'est assuré que les interventions soient sanctionnées par la communauté internationale, qu'elles soient cohérentes avec le droit international et dirigées par les puissances occidentales. Les soldats canadiens déployés à Kandahar et à Kabul étaient, pour leur part, appelés à jouer un rôle de stabilisation, de sécurité et de développement, et même si des combats ont effectivement eu lieu, ils ne constituaient pas la principale attribution des FC.

De plus, le gouvernement de Jean Chrétien fait allusion à la guerre au terrorisme, ce qui interpelle le concept de la responsabilité du Canada envers ses alliés et envers la stabilité mondiale, en appui à la vision universaliste du Canada et à sa conception d'un devoir de bon citoyen du monde.

Somme toute, le fait que le Canada est préféré donner un appui diplomatique et technique lors de l'invasion de l'Afghanistan plutôt que d'aller au front et de faire feu sur les talibans tend à confirmer la propension plus pacifique et la volonté du Canada à prendre une distance – dans la mesure du possible – avec les pratiques militaristes américaines. Ainsi, les troupes canadiennes se sont rendues en sol afghan qu'après le renversement du gouvernement taliban et une fois les

¹⁰⁹ Jean Chrétien (2008), *op cit.*, p. 305.

résolutions de l'ONU adoptées en ce qui concerne la nécessité de sécuriser, stabiliser et reconstruire le pays.

2.1. Paul Martin 2004-2006

Le 14 novembre 2003, après plus de dix ans d'attente Paul Martin réalise finalement son rêve de devenir le premier ministre du Canada et succède à Jean Chrétien à la chefferie du Parti libéral du Canada. Député de LaSalle-Émard depuis 1988, au sein d'un Parti politique au pouvoir depuis plus de dix et ayant été ministre des Finances, c'est en politicien aguerri qu'il saisi son nouveau rôle de premier ministre du Canada. Il est déterminé à renforcer la relation avec les États-Unis et à accroître la présence du Canada sur la scène internationale dans le domaine de la sécurité, de l'économie et des droits humains, il souhaite également améliorer le fonctionnement des institutions multilatéral¹¹⁰. Une plateforme qui de base apparait fidèle à l'idéologie libérale.

Paul Martin est resté au pouvoir pour une durée de 24 mois dont, 18 mois en tant que chef d'un gouvernement minoritaire. Durant ce temps, il a participé de près à la rédaction et la mise en forme de la politique de sécurité nationale (2004) ainsi que de la politique internationale du Canada (2005)¹¹¹. Les priorités en matière de sécurité nationale du nouveau gouvernement sont en premier lieu, de rétablir des relations harmonieuses avec les États-Unis, suivies du renforcement de la sécurité nationale et de l'augmentation des capacités de la Défense canadienne¹¹². Les priorités en matière de politique internationale sont dans l'ordre, le terrorisme international, les États fragiles et les armes de destruction massive¹¹³.

Selon Stein et Lang, il apparait assez clair que Martin était à la recherche de nouvelles idées en matière de politique étrangère pour à la fois se distancer de son prédécesseur libéral et

¹¹⁰ Paul Chapin (2010), *op cit.*, p. 194.

¹¹¹ *Idem*

¹¹² Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p. 117.

¹¹³ John Warnock, (2008), *op cit.*, p. 160.

faire du Canada un contributeur important dans la politique internationale¹¹⁴. Cette ouverture et le désir de Paul Martin d'être présent à l'internationale laisse sous-entendre une meilleure résistance au risque et une volonté d'utiliser les ressources militaires canadiennes à bon escient, notamment dans les régions instables telles qu'au Darfour, à Haïti, ou en Palestine¹¹⁵. En fait, la prévention des conflits est perçue comme le nouveau créneau se rapprochant des opérations de maintien de la paix, aux travers lesquelles les FC pourraient user de leurs expertises acquises depuis un demi-siècle. Martin avait fait le pari que « conflict prevention was going to be critical to our foreign policy going forward »¹¹⁶.

L'Afghanistan ne figure pas au cœur des priorités de Martin. Pour lui, il s'agit d'un conflit hérité de son prédécesseur qu'il doit poursuivre, mais sans pour autant y consacrer davantage de ressources¹¹⁷. En effet, Martin constate qu'« Afghanistan was not a priority for me the way Darfur, Haïti and the Middle East (Palestine). Afghanistan had become our biggest aid commitment, and it shouldn't have been »¹¹⁸. Néanmoins, la fragilité de la situation sur le terrain et son désir de voir l'Afghanistan progresser le mènera à la nomination du Général Rick Hillier, l'instigateur du projet sur le renvoi des troupes canadiennes à Kandahar, région qui se montrera hostile¹¹⁹.

Pour se différencier de son prédécesseur, le gouvernement de Marin fait la promotion d'une nouvelle approche dans la résolution des conflits, la stratégie canadienne intégrée du 3D – diplomatie, développement et défense, dont l'Afghanistan fait figure d'essai¹²⁰. Cette tactique constitue une version canadienne de la nouvelle stratégie de l'OTAN résumée dans le Pacte pour

¹¹⁴ Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p. 110.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 130.

¹¹⁶ Paul Martin cité par Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p. 130.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 114.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 191.

¹¹⁹ Patrick James (2012), *op cit.*, p. 31.

¹²⁰ John Warnock, (2008), *op cit.*, p. 160.

l'Afghanistan et qui mise sur une nouvelle stratégie intégrée et multisectorielle par le biais des équipes provinciales de reconstructions pour consolider les capacités de l'État afghan par le renforcement de la gouvernance et des institutions publiques et juridiques, par l'aide au développement, un transfert de compétence via la formation et un volet sécuritaire dont la responsabilité incombe aux membres de la FIAS¹²¹.

Contrairement à son prédécesseur, sur l'échiquier politique Paul Martin se situe plus au centre droit¹²², et il démontre un intérêt marqué pour la politique étrangère. Sur la scène internationale, il est guidé par des impératifs moraux qu'il souhaite mettre à contribution pour consolider l'identité canadienne et renforcer la fierté qui s'y rattache, tel que le désir d'annuler les dettes des pays africains, de lutter contre les génocides et de participer au processus de paix en Palestine¹²³.

Martin estime également que le Canada est un pays exemplaire dans le monde affirmant que « showing others the way is at once our destiny and our responsibility »¹²⁴. Pour lui, il est du devoir des pays occidentaux de lutter et de réprimer les crimes contre humanité¹²⁵. De cette constatation émerge le concept de la responsabilité de protéger qui obtient l'assentiment de l'ONU et à travers duquel le Canada pourrait jouer un rôle prédominant¹²⁶.

Dans son premier discours en tant que nouveau chef du Parti libéral, il déclare que son gouvernement « will always express the concerns of Canadians about the poor and the unprivileged of the world; the frightened and the helpless victim of battle-torn societies »¹²⁷.

¹²¹ Gouvernement du Canada, «Le Pacte pour l'Afghanistan». En ligne, http://www.afghanistan.gc.ca/canada-afghanistan/approach-approche/compact_text.aspx?lang=fr, consulté le 12 juin 2013.

¹²² Patrick James (2012), *op cit.*, p. 31.

¹²³ Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p.180 et 189.

¹²⁴ Paul Martin cité par Kim Richard Nossal (2011), *op cit.*, p. 109.

¹²⁵ Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p. 180.

¹²⁶ *Idem*

¹²⁷ Paul Martin cité par Kim Richard Nossal (2011), *op cit.*, p. 111.

Sous son leadership, il est évident que « le Canada restera fidèle à sa pratique bien établie de défendre les droits de la personne, de participer à des opérations de maintien de paix et de travailler dans d'autres secteurs d'importance internationale »¹²⁸.

Lorsqu'il arrive au pouvoir, plus de 2000 troupes sont en Afghanistan, stationnées à Kabul attendant d'être rapatriées au pays. Malgré les demandes répétées du secrétaire-général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, de conserver les troupes canadiennes en absence de capacité de remplacement, Paul Martin souhaite respecter l'échéancier prévu et retirer les troupes. Il se rappelle lui avoir répondu que « we are pulling our troops out according to schedule. You have got to find a replacement. I am not going to negotiate this¹²⁹ ». Il n'était pas pour autant contre l'idée de renvoyer des troupes en Afghanistan après le temps de répit nécessaire.

Cependant, en avril 2004 à défaut d'avoir trouvé des remplaçants pour prendre le relai, le gouvernement Martin annonce que la mission canadienne à Kabul sera prolongée jusqu'en 2005, mais avec un effectif réduit à 600 militaires seulement¹³⁰. Paul Martin se souvient avoir tiré une importante leçon de cette situation, « whatever commitment we made, we needed to have an end date and an assured rotation out »¹³¹.

L'idée de renvoyer les troupes canadiennes en Afghanistan chemine au sein de l'« establishment » du parti, notamment après avoir refusé de soutenir les efforts des États-Unis dans la conception d'un système de défense antimissile continental¹³². Le gouvernement canadien est conscient qu'il s'agit, après l'Irak en 2003, d'un deuxième refus d'importance en peu de temps et certains craignent la dégradation des relations avec Washington. Martin se

¹²⁸ Paul Martin cité par Charles Létourneau et Justin Massie (2006), *op cit.*, p. 568.

¹²⁹ Paul Martin, (2009), *Hell or High Water: My life in and out of politics*, Random House Digital: Toronto, p. 393.

¹³⁰ Christopher Kirkey et Nicholas Ostroy (2010), *op cit.*, p. 203.

¹³¹ Paul Martin, (2009), *op cit.*, p. 393.

¹³² Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p.182,

rappelle que « there was a view coming out of the military and the department of Foreign affairs that we have to do something big in order to repair the relationship in terms of both Iraq and BMD. I didn't agree »¹³³. Ainsi, Martin estime que la peur de déplaire aux États-Unis n'a pas influencé son processus de réflexion sur le retour des FC en Afghanistan, c'est davantage les arguments et l'assurance reçue par le Général Hillier qui l'a convaincu du bien-fondé de cette mission. À ce moment, la compréhension de Martin sur la mission est que le « Canada would return to Kandahar to take responsibility for a ÉPR in fall of 2005, deploy a battle group by February 2006 to help train Afghan security forces and help secure the southern region of the country »¹³⁴.

La responsabilité du retour des FC en Afghanistan est souvent attribué au Général Hillier désigné comme l'artisan de la mission. Stein et Lang affirment que le Général « instead of looking at an exit strategy in Afghanistan, wanted a deployment that would get Canada deeper and deeper into the most troubled part of Afghanistan »¹³⁵. Selon eux, il s'est obstiné à vouloir créer une opération d'envergure, allant même jusqu'à donner sa parole au premier ministre Martin que l'opération canadienne en Afghanistan ne porterait pas préjudice aux autres ambitions internationales du gouvernement. Ainsi avant d'acquiescer à la mission, Martin se rappelle avoir obtenu le consentement de Hillier sur quatre requêtes qu'il lui a formulées; « I want in, but I want out; we do peacemaking and reconstruction and win hearts and minds; I am going to make a big demand on Darfur soon and you have to tell me I can have all the troops that I need; And you must have the capacity for Haiti if that blows up again »¹³⁶.

¹³³ Paul Martin cité par Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p.182.

¹³⁴ Paul Martin cité par Paul Chapin (2010), *op cit.*, p. 195.

¹³⁵ Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p. 181.

¹³⁶ Paul Martin cité par Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p. 191.

Finalement, c'est en décembre 2004 que le gouvernement annonce que le Canada participera à la nouvelle stratégie de sécurité élaborée par l'OTAN par l'entremise des équipes de reconstruction provinciale, dès 2006. Le déploiement prévu pour une durée d'un an s'effectuera dans la région de Kandahar avec une contribution entre 250 et 500 soldats accompagnés d'une équipe d'aide humanitaire¹³⁷.

Seulement, en 2005, le ministre de la Défense, Bill Graham, indique que c'est 1000 soldats qui seront finalement déployés dans le sud de l'Afghanistan¹³⁸. Ce nombre sera encore augmenté à 2000 soldats, en 2006 sous le gouvernement conservateur avec la détérioration de la situation sur le terrain suite à l'intensification de l'insurrection des talibans¹³⁹.

Le retour des troupes canadiennes à Kandahar démontre à quel point il n'est pas toujours évident de concilier les impératifs de sécurités aux valeurs défendues et de respecter le plan établi dans un environnement complexe et imprévisible où les besoins opérationnels évoluent continuellement en raison du niveau d'hostilité/d'accalmi expérimenté sur le terrain.

Dans ses mémoires, Paul Martin indique néanmoins qu'il avait une compréhension sur la nature plus dangereuse de la mission à Kandahar. Il explique que « my view of the Afghanistan mission was that it needed to fit within our overall foreign and defence priorities. I understood that this was more a peacemaking than a peacekeeping mission, as were many others »¹⁴⁰.

Pour expliquer cette transition entre les opérations de maintien de paix vers une opération multidimensionnelle qui comprend un volet d'imposition de la paix, la stratégie du gouvernement de Paul Martin a introduit dans le lexique officiel la notion de force « robuste » de

¹³⁷ Christopher Kirkey et Nicholas Ostroy (2010), *op cit*, p. 203.

¹³⁸ Christopher Kirkey et Nicholas Ostroy (2010), *op cit*, p. 204.

¹³⁹ Richard Garon (2011), *op cit*, p. 349.

¹⁴⁰ Paul Martin, (2009), *op cit*, p. 392.

maintien de la paix¹⁴¹. Le ministre de la Défense nationale a soutenu cette vision affirmant que « les missions de maintien de la paix exigent parfois de s'engager dans des opérations plus risquées afin d'atteindre la stabilité »¹⁴². Il a déclaré que

« pour être efficace dans les opérations robustes de maintien de la paix aujourd'hui, il est évident que nos troupes doivent être à la fois des guerriers, des diplomates et des travailleurs humanitaires [...] L'image du guerrier-diplomate-humanitaire est certainement conforme avec l'approche des "3-D" du gouvernement dans les affaires internationales – c'est-à-dire l'intégration des efforts diplomatiques, de défense et de développement »¹⁴³.

Néanmoins, le rôle prévu pour les militaires à Kandahar était loin de mettre l'emphase sur le combat et la destruction des combattants afghans. Le plan initial prévoyait d'envoyer des ressources canadiennes (soldats, policiers et autres personnels civils) à Kandahar avec pour mission de maintenir la sécurité de la région, de contribuer au renforcement des capacités de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane, notamment par la formation, de gérer la zone transfrontalière entre le Pakistan et l'Afghanistan et de fournir les efforts complémentaires dans les secteurs de la justice et des services correctionnels¹⁴⁴.

Anzueto et Laurin estiment que sous l'optique du développement « le Canada appuyait le gouvernement de l'Afghanistan dans les services essentiels, l'éducation et offrait une aide humanitaire aux populations vulnérables », alors qu'en terme de gouvernance, « le Canada

¹⁴¹ Charles Létourneau et Justin Massie (2006), « Un symbole à bout de souffle? Le maintien de la paix dans la culture stratégique canadienne », *Étude internationales*, Vol 37, No. 4, p. 569.

¹⁴² Bill Graham dans Bruce Campion-Smith (2005), « Canada's Troops Head for Battle. New Role Fraught with Danger », *Toronto Star*, 23 juillet 2005.

¹⁴³ Bill Graham (2004), « Notes d'allocation à l'intention de l'honorable Bill Graham, C.P., parlementaire, ministre de la Défense nationale, à l'occasion de la Conférence 'Canada in Afghanistan. Assessing the 3-D Approach' », Archive des discours du ministre, Ottawa, Ministère de la Défense nationale, 22 septembre 2004. Cité par Charles Létourneau et Justin Massie (2006), *op cit.* p. 569.

¹⁴⁴ Marc-André Anzueto et Andrée-Anne Laurin, « Le Canada en Afghanistan ». En ligne, <http://www.operationspaix.net/79-dossier-special-le-canada-en-afghanistan.html>, consulté le 12 juin 2013.

contribue toujours au renforcement des institutions politiques afghanes et appuie la réconciliation nationale afin d'encourager une paix durable »¹⁴⁵.

La stratégie de justification mise de l'avant par le gouvernement de Paul Martin pour expliquer le retour des troupes canadiennes à Kandahar s'appuie essentiellement sur les valeurs canadiennes et les obligations envers les alliés et le peuple afghan.

Dans un premier temps, ce déploiement est présenté comme une obligation envers le peuple afghan. En effet, Paul Martin affirme que « we are in Afghanistan for the right reasons and having been part of displacing the Taliban regime, we continued to have a duty to help construct something sturdy to replace it »¹⁴⁶. À un autre occasion, le premier ministre Martin déclarera que « les membres des Forces canadiennes, hommes et femmes, sont en Afghanistan pour aider à établir la paix, la stabilité, mais aussi pour faire renaitre l'espoir et préparer l'avenir du peuple afghan »¹⁴⁷.

La mission canadienne est également légitimée par le fait qu'il s'agisse d'une opération multilatérale. Ainsi, Martin justifie sa décision d'étendre l'engagement canadien à Kandahar affirmant que malgré tout « the mission in Afghanistan was a collective one, shared by the NATO allies among others. Our responsibilities as Canadians were to play our part, not to shoulder any and all burdens that might come our way »¹⁴⁸. D'ailleurs, le progrès en Afghanistan était largement dépendant de la capacité du gouvernement afghan à exporter son autorité dans les régions plus au Sud et le Canada devait l'appuyer dans ce processus.

¹⁴⁵ Marc-André Anzuetto et Andrée-Anne Laurin, *op cit.*,

¹⁴⁶ Paul Martin, (2009), *Hell or High Water: My life in and out of politics*, Random House Digital:Toronto, p. 391.

¹⁴⁷ Paul Martin (2005), «Déclaration du Premier ministre suite au décès du soldat Braun Scott Woodfield » Déclaration, Ottawa, Bureau du Conseil privé du Canada, 24 novembre 2005.

¹⁴⁸ Paul Martin, (2009), *op cit.*, p. 392.

Malgré qu'il s'agisse d'une opération sous la responsabilité américaine, elle a néanmoins été légitimée par la communauté internationale et avec le projet d'extension des zones d'influence de l'OTAN en Afghanistan, le Canada avait la double mission d'aider dans cette transition de pouvoir tout comme il l'avait fait précédemment à Kabul¹⁴⁹.

La troisième pièce de justification employée par le gouvernement de Martin est la tentative de lier la mission aux valeurs canadiennes. Le ministre de la Défense affirme que « our role in Afghanistan is quintessentially Canadian: we are helping rebuild a troubled country and we are giving hope for the future to a long suffering people. This is a clear expression of our Canadians values at work »¹⁵⁰.

Ce n'est qu'à l'arrivée des soldats canadiens à l'été 2006 sous le gouvernement Harper que la complexité de la mission s'est révélée. Rapidement, les FC sont confrontées à une insurrection organisée. L'ancien ministre de la Défense rappelle que « nobody foresaw the summer offensive of 2006...nobody that plan the mission anticipated this. Nobody used the word war to describe the mission...we were probably drinking to much of our own bathwater »¹⁵¹, alors que Chris Alexander, l'ancien ambassadeur canadien en Afghanistan, indique que « we were taken by surprise. Why? Because we live in hope »¹⁵².

À la Chambre des Communes, Paul Martin a pour sa part brillé par son absence lors du vote du 17 mai 2006 demandé par les conservateurs sur le prolongement de la mission

¹⁴⁹ Charles Létourneau (2006), *op cit.*, p. 82 & Justin Massie (2010), *op cit.*, p. 129.

¹⁵⁰ Bill Graham cité par Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p.199.

¹⁵¹ *Ibid.* p. 186.

¹⁵² Chris Alexander cité par Janice Gross Stein et Eugène Lang (2007), *op cit.*, p. 187.

canadienne à Kandahar jusqu'en 2009¹⁵³. En 2009, il a appuyé la motion libérale demandant le rapatriement des soldats canadiens, motion qui a été rejetée par une majorité en Chambre¹⁵⁴.

Le corpus idéologique du libéralisme est plus délicat à mettre en lien avec la gestion de la politique afghane du gouvernement Martin. Ce que l'on constate a priori, c'est que l'Afghanistan n'était pas une priorité pour Martin, ce qui explique qu'il a laissé l'élaboration de la stratégie au Général Hillier, dont les arguments en faveur d'un retour des FC à Kandahar ne semblaient pas lui faire défaut. Les regrets de Martin à propos du déploiement des troupes canadiennes à Kandahar semblent se limiter à l'incapacité d'intervenir ailleurs dans le monde et surtout au Darfour, où les meurtres, viols et autres violations massives des droits de l'homme étaient à ses yeux bien plus urgents¹⁵⁵. Son absence lors du vote en 2006 sur le prolongement de la mission à Kandahar indique un malaise et une certaine ambiguïté sur la position et la bonne décision à prendre à ce moment précis.

Néanmoins, il faut souligner la volonté de rattacher la mission aux valeurs canadiennes de paix, de liberté et de justice sociale, notamment par la volonté de ramener la stabilité et de reconstruire ce pays meurtri par des décennies de guerre et de privation. Cette reconstruction implique une contribution au développement économique, sécuritaire, judiciaire, démocratique et du système d'éducation.

Le gouvernement de Martin fait également de nombreux efforts de communication pour inscrire le redéploiement des FC à Kandahar dans le cadre d'une opération multilatérale ayant

¹⁵³ Radio-Canada (2006) « Paul Martin défend l'entente », 1 juin 2006. En ligne, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2006/06/01/006-Paul-Martin.shtml>, consulté le 12 juin 2013.

¹⁵⁴ Pierre Boulanger, (2007), « Paul Martin : un an plus tard ». En ligne, <http://www.lavoixpop.com/Actualites/Politique/2007-04-28/article-1008984/Paul-Martin,-un-an-plus-tard/1>, consulté le 20 juin 2013.

¹⁵⁵ Radio-Canada (2006), *op cit*.

reçu l'assentiment de la communauté internationale, et dont l'un des objectifs était de ramener cette région alors sous la responsabilité américaine sous l'égide de l'OTAN.

En revanche, les limites de cette explication apparaissent dès lors que l'on s'intéresse à la nature de la mission à Kandahar et au fait que malgré qu'il était impossible d'envisager l'envergure de l'insurrection auxquelles seront confrontées les FC, les décideurs ont peu à peu reconnu que la tâche serait plus ardue qu'envisagé lorsque la décision de diriger une équipe provinciale de reconstruction à Kandahar a été prise. Or, plutôt que de reculer, ils ont misé sur une stratégie de communication politique visant à justifier la mission par le biais d'une nouvelle appellation d'opération 'robuste' de maintien de la paix.

Il faut également reconnaître que la responsabilité du gouvernement de Paul Martin se limite à l'autorisation de cette mission et non pas aux prolongements de celle-ci.

2.2. Stephen Harper 2006-2013

Depuis l'arrivée du Parti conservateur à la tête du pays sous la direction de Stephen Harper, la politique militaire canadienne a, selon plusieurs, pris une nouvelle orientation. La vision du monde qu'adoptent les conservateurs est dite avoir influencé l'établissement de nouvelles priorités internationales, de manière à assigner un nouveau rôle et une nouvelle approche en politique étrangère canadienne. Celle-ci serait en rupture avec l'école de pensée libérale précédente, qui avait contribué à façonner de manière significative l'identité canadienne d'après-guerre autour de principes associés à l'internationalisme libéral.

Certains analystes sont d'avis qu'on assiste à une transformation de la Politique étrangère canadienne à cause de la prédominance de l'idéologie dans la conduite des affaires étrangères du

gouvernement Harper¹⁵⁶. Le rejet du protocole de Kyoto, le soutien indéfectible voué à Israël, le rejet du multilatéralisme sous sa forme onusienne, le réaligement des programmes d'aide au développement dans les Amériques et rétablissement de la force comme un outil légitime de la politique étrangère des États sont autant d'exemples relevés pour appuyer la thèse d'une transformation significative de la PÉC tant par les critiques que les partisans¹⁵⁷.

En outre, l'aspect 'pro-militaire' du gouvernement conservateur fait couler beaucoup d'encre. McKay et Swift estiment que ce gouvernement a enclenché un processus de transformation des référents identitaires dans l'imaginaire collectif moderne afin de faire renaître la nation guerrière¹⁵⁸. Lawrence Martin dénonce l'omniprésence du militaire affirmant que « the military was back in vogue, something the country has not seen for more than half a century »¹⁵⁹.

Alors que d'autres sont davantage mitigés sur l'apport et l'influence de l'idéologie sur le PÉC des dernières années. Robertson soutient que les conservateurs de Stephen Harper s'inscrivent davantage en continuité qu'en rupture avec les gouvernements précédents. Selon lui « a closer examination would suggest that far from being a bold new departure, it is very much in keeping with Canadian tradition, albeit with sharper and a more conservative tone »¹⁶⁰. Nossal est également d'avis que « there was not a great deal of change in the defense policy behaviour under the Harper government »¹⁶¹.

¹⁵⁶ Paul Heinbecker (2011), *op cit.*, p. 196.

¹⁵⁷ Simon Dalby (2012), « Forward the Past: Stephen Harper's geopolitical imagination », *Présentation à l'Université York sur « Critical Reflections on the Study and Practice of Canadian Security »*. En ligne, <http://http-server.carleton.ca/~sdalby/papers/DalbyHarpersGeopoliticsYork2012.pdf>, consulté le 16 décembre 2012. (2012).

¹⁵⁸ Ian McKay et Jamie Swift (2012), « Warrior Nation: Rebranding Canada in the age of anxiety », *Publisher Between the Lines*, p.13.

¹⁵⁹ Lawrence Martin (2010), « Harperland: The Politics of Control », Toronto: Viking Canada, p. 148.

¹⁶⁰ Colin Robertson (2011), « Harper's World View », *Option politique*, p. 76.

¹⁶¹ Kim Richard Nossal (2007), « Defense Policy and Atmospherics of Canada-U.S. Relations: The Case of the Harper Conservatives », *American Review of Canadian Studies*, Vol. 37. No.1, p. 27.

Boerge soutient que la contribution de l'idéologie du Parti conservateur dans la formulation de leur politique étrangère et plus particulièrement sur l'élaboration de la politique de défense du Canada semble être beaucoup plus subtile. Ainsi pour elle, c'est la fermeté et l'intransigeance dans les prises de position qui distingue le premier ministre Harper de ces prédécesseurs¹⁶². Heibecker soutient quant à lui qu'une « marked characteristic of Harper government's foreign policy has been the extent to which it has attempted to exploit international affairs for partisan political purposes »¹⁶³. Alors que Boucher considère que c'est la perception qu'ont les conservateurs de la position du pays dans la hiérarchie internationale, du rôle et des responsabilités qui en découlent, qui les différencient.

Massie et Roussel, pour leur part, estiment assister à l'émergence d'un nouvel ensemble d'idées et de valeurs dans le domaine de la politique étrangère qui tendent à former un nouveau cadre de référence doctrinal appelé le néocontinentalisme, mais qui demeure néanmoins, pour le moment, encore inachevé¹⁶⁴. Ils établissent une série d'éléments constitutifs de la doctrine des conservateurs qui serait une extension du courant continentaliste qui lie le destin du Canada à celui des États-Unis, mais qui se distingue par le fait qu'il se déploie bien au-delà de la sphère économique pour englober une dimension sécuritaire, sociale et une perception renouvelée sur le rôle et les responsabilités du pays sur la scène internationale¹⁶⁵.

Le cadre idéologique du Parti conservateur de Stephen Harper est constitué des éléments distinctifs suivant : une vision manichéenne du monde; une adhésion à des principes économique, politique et social davantage conservateurs; le désir de restaurer le prestige du

¹⁶² Anne Boerger (2007), « Rendre au Canada sa puissance. La politique étrangère et de défense canadienne vue de l'Ouest » dans Frédéric Boily, *Stephen Harper. De l'école de Calgary au parti conservateur : les nouveaux visages du conservatisme canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 145.

¹⁶³ Paul Heinbecker (2011), *op cit.*, p. 199.

¹⁶⁴ Justin Massie et Stéphane Roussel (2013), *op cit.*, p. 36-37.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 36-37.

Canada, de rehausser son statut et sa réputation à l'international; un processus décisionnel fortement inspiré par les principes et les valeurs; le recours à la force comme moyen légitime d'atteindre ses objectifs politiques; un soutien indéfectible à l'endroit des États-Unis, notamment dans les entreprises militaires¹⁶⁶.

Élu minoritaire le 23 janvier 2006, les conservateurs arrivent aux pouvoirs avec une plateforme internationale assez simpliste. En fait, dans leur programme « Stand up for Canada », ils parlent de faire avancer les valeurs et les intérêts, par le biais des décisions politiques et de l'aide au développement, de renforcer la sécurité par un réinvestissement substantiel dans les FC, et par la solidification des partenariats économiques¹⁶⁷.

C'est davantage dans les discours que l'on découvre leurs véritables priorités à l'international, et l'intervention militaire en Afghanistan sans l'ombre d'un doute figure au premier plan, d'autant plus que les conservateurs sont d'avis que les engagements militaires à l'international permettent d'accroître le statut et la réputation¹⁶⁸.

Lors de son premier voyage à l'étranger, le premier ministre Harper s'est rendu en Afghanistan pour visiter les FC et leur offrir l'appui entier de son gouvernement. Durant son discours, il a précisé sa vision des FC en déclarant que le rôle des FC « n'est pas seulement de défendre les intérêts du Canada. Il consiste aussi à renforcer le leadership international du Canada et à prendre position dans les dossiers important au lieu de simplement les critiquer de

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 45-47.

¹⁶⁷ Parti Conservateur (2006) « Stand up for Canada ». En ligne, http://www.cbc.ca/canadavotes2006/leadersparties/pdf/conservative_platform20060113.pdf, consulté le 12 décembre 2012.

¹⁶⁸ Anne Boerger (2007), *op cit.*, p. 132.

l'extérieur »¹⁶⁹. Le nouveau rôle de rétablissement de la paix par le biais d'action militaire plus robuste et des opérations de combat que les FC entreprennent au même moment dans la région instable de Kandahar semble correspondre aux préférences de ce nouveau gouvernement, qui favorise grandement un retour à un rôle plus traditionnel pour les FC¹⁷⁰. La mission à Kandahar est d'autant plus significative selon Bercuson et Granatstein qu'elle offre le potentiel d'anéantir définitivement la « mythologie du maintien de la paix »¹⁷¹.

Somme toute, selon Boerger, « les dossiers internationaux aujourd'hui prioritaires à Ottawa correspondent à la liste des priorités » des néoconservateurs, puisqu'il s'agit de renforcer et entretenir le dialogue privilégié avec les États-Unis, de restaurer les FC et de lutter contre le terrorisme par l'entremise d'une contribution significative du Canada en Afghanistan¹⁷².

Dès leur arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur fait de la mission canadienne en Afghanistan une priorité de sa politique de défense. Malgré que la décision initiale du transfert des FC à Kandahar incombe au gouvernement libéral de Paul Martin, le premier ministre Harper « was taking ownership of the war and setting down stakes for a long fight », affirmant qu'on ne prend pas une décision aussi importante que celle du redéploiement des troupes canadiennes à Kandahar pour se défilier par la suite¹⁷³.

En avril 2006, les conservateurs invitent les parlementaires à tenir un débat sur l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan programmé pour se terminer en février 2007. Lors de cette soirée, le premier ministre réaffirme son soutien à la mission des troupes déclarant qu'il est de

¹⁶⁹ Stephen Harper (2006-a), « allocution du Premier ministre aux Forces armées canadienne en Afghanistan » 13 mars 2006. En ligne, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1056>, consulté le 12 décembre 2012.

¹⁷⁰ Patrick James (2012), *op cit.*, p.35.

¹⁷¹ David Bercuson et Jack L. Granatstein (2011), « Lessons learned? What Canada should learn from Afghanistan », *Canadian Defence & Foreign Affairs Institute*. P. IV.

¹⁷² Anne Boerger (2007), *op cit.*, p. 144.

¹⁷³ Lawrence Martin (2010), « Harperland: The Politics of Control », Toronto: Vicking Canada, p.79

l'avis que « le Parlement du Canada a envoyé nos troupes en Afghanistan pour un mandat à long terme » et qu'il n'est pas convenable pour un pays, tel que le Canada de se rétracter d'une mission sans avoir atteint les objectifs attendus¹⁷⁴. D'ailleurs, selon lui les soldats canadiens sont forts et courageux, ils n'ont pas peur des défis¹⁷⁵.

Ceci dit, c'est l'exposé du ministre de la Défense nationale, M. Gordon O'Connor qui nous dévoile les premières justifications de la mission canadienne en Afghanistan sous le gouvernement conservateur en affirmant que le Canada est présent en Afghanistan parce qu'il est dans son intérêt de combattre le terrorisme à l'extérieur de ses propres frontières. Il a d'ailleurs déclaré que

« Nous allons nous engager, de concert avec d'autres nations, à rétablir la paix et la sécurité en Afghanistan... Nos Forces canadiennes sont en Afghanistan parce que c'est dans l'intérêt national du Canada, parce que nous avons la responsabilité de jouer un rôle de chef de file dans les affaires du monde et parce que les Afghans ont besoin de nous et veulent que nous les aidions »¹⁷⁶.

Le ministre des Affaires étrangères M. Peter MacKay a également souligné son attachement au rôle de « chef de file » de la mission canadienne en Afghanistan. Une mission qui consiste essentiellement à éviter que l'Afghanistan redevienne un refuge pour les terroristes, d'où l'importance de maintenir une forte présence militaire. En effet, selon MacKay,

« [g]râce à la présence de militaires canadiens notamment sur place, on réalise de grands progrès. Les valeurs fondamentales du Canada que sont la liberté et la démocratie, ainsi que la primauté du droit et le respect des droits de la personne, guident notre engagement dans ce pays et tout cela est possible grâce à la présence de nos soldats... Les Afghans partagent nos valeurs. Ils y ont adhéré dans leur nouvelle constitution. Les instruments pour donner une réalité à ces valeurs sont à peine naissants. C'est précisément parce qu'il y a encore du travail à faire que le Canada continue d'être présent là-bas »¹⁷⁷.

¹⁷⁴ Stephen Harper (2006-b); Chambre des Communes – Débats, Vol 141, No. 006, 39^e Législature, 10 avril 2006.

¹⁷⁵ Idem

¹⁷⁶ Gordon O'Connor (2006); Chambre des Communes – Débats, Vol 141, No. 006, 39^e Législature, 10 avril 2006.

¹⁷⁷ Peter MacKay (2006); Chambre des Communes – Débats, Vol 141, No. 006, 39^e Législature, 10 avril 2006.

Il semble évident que le débat exploratoire sur le futur de la mission canadienne en Afghanistan a pour principal objectif de prendre le pouls de l'opposition et de l'encourager à soutenir la mission canadienne en Afghanistan en vue d'un dépôt d'une motion permettant de prolonger la mission. D'ailleurs, lorsque questionné sur l'absence claire d'une stratégie de sortie, le ministre MacKay a déclaré que « [n]ous ne sommes pas ici pour parler des détails opérationnels, ni pour parler de la façon dont nous pourrions battre en retraite ou nous retirer. Cela n'a pas sa place dans un discours public censé appuyer nos troupes... C'est par notre engagement et notre appui sans réserve que nous y parviendrons »¹⁷⁸.

D'ailleurs, advenant que le gouvernement soit défait sur une motion d'extension de la mission, le premier ministre a déclaré qu'il serait heureux d'appeler une élection sur cet enjeu, sachant bien que le Parti libéral avec une opposition affaiblie, sans chef et divisé sur cet enjeu avait peu d'alternatives immédiates viables¹⁷⁹. Le 17 mai 2006, lors d'un vote très serré de 149 voix pour et 145 voix contre, la motion de prolonger la mission canadienne en Afghanistan jusqu'en février 2009 est acceptée par le Parlement¹⁸⁰.

Les conservateurs ont obtenu leur premier prolongement de la mission à Kandahar à l'arracher avec seulement quatre voix d'avance. Cette fragile avance est problématique pour la continuité de la mission canadienne en Afghanistan. D'autant plus que les conservateurs se sont pleinement engagés et qu'ils ont fait de l'Afghanistan la pièce centrale de leur politique de défense. Par conséquent, le gouvernement a utilisé deux tactiques permettant ultimement d'atteindre l'objectif de conserver les troupes canadiennes en Afghanistan malgré l'opposition publique grandissant.

¹⁷⁸ *Idem.*

¹⁷⁹ Patrick James (2012), *op. cit.*, p. 35.

¹⁸⁰ Christopher Kirkey et Nicholas Ostroy (2010), *op. cit.*, p. 204.

Dans un premier temps, le gouvernement a adopté un discours davantage axé sur la dimension humanitaire de la mission canadienne afin de rendre la mission plus acceptable aux yeux de l'opinion publique¹⁸¹. En effet, lors d'un discours devant les troupes en Afghanistan le 23 mai 2007, il met l'emphasis sur les 27 000 projets de reconstruction auxquels le Canada coopère conjointement avec les Nations Unies. Il affirme que la réalisation de tous ces projets importants pour ramener la paix et la stabilité en Afghanistan nécessite un investissement matériel et humain sur une longue période, cela requiert donc un engagement sérieux et continu. Dans une même veine, le premier ministre s'adressant aux FC explicite que le travail sur le terrain n'est pas terminé.

« Vous savez que nous ne pouvons pas simplement rendre les armes et espérer que la paix viendra par elle-même. Vous savez que nous ne pouvons pas fixer des délais arbitraires et espérer qu'ils seront respectés... Toutes ces réalisations dépendent de la sécurité dont vous êtes garants... La nature de vos tâches et la brutalité de vos ennemis rendent nécessairement dangereux le chemin vers la paix et la reconstruction de l'Afghanistan »¹⁸².

Dans un deuxième temps, le gouvernement a opté pour l'élaboration d'une stratégie non partisane pour le rôle futur du Canada en Afghanistan, en annonçant le 12 octobre 2007, la création d'un groupe d'experts indépendants sous la direction de l'ancien vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères libéral très respecté, M. John Manley. Le groupe d'experts a la tâche d'explorer quatre grandes options; 1) le maintien de la formation des militaires et des policiers facilitant le retrait progressif des FC dès février 2009; 2) recentrer les efforts sur la reconstruction; 3) déployer dans une région moins dangereuse les capacités actuelles de

¹⁸¹ Justin Massie, Jean-Christophe Boucher et Stephane Roussel (2010), « Hijacking a Policy? Assessing Quebec's Undue Influence on Canada's Afghan Policy », *American Review of Canadian Studies*, Vol. 41, No.2, p. 270.

¹⁸² Stephen Harper, (2007-a) Allocution du Premier ministre Stephen Harper devant les troupes canadiennes en Afghanistan, 23 mai 2007. En ligne, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=2&featureId=6&pageId=46&id=1667>, consulté le 12 décembre 2012.

sécurisation et de reconstruction, 4) retirer les troupes dès février 2009¹⁸³. Le PM a fortement recommandé au groupe d'experts de tenir compte des implications de leurs recommandations sur la situation sécuritaire en Afghanistan, sur le plan régional et international et les conséquences sur la réputation internationale du Canada¹⁸⁴.

Le rapport du groupe d'expert – connu sous le nom du rapport Manley – a été déposé en janvier 2008. Le groupe a recommandé le prolongement de la mission en Afghanistan à condition; 1) de recevoir l'appui d'un minimum de 1000 troupes alliées additionnelles et 2) d'avoir accès à des hélicoptères et drones, le but est d'assurer que les FC opèrent avec une capacité matérielle et humaine adéquate pour la réalisation des défis auxquels ils sont confrontés¹⁸⁵. Les experts ont recommandé également au gouvernement d'endosser une position plus ferme face à la mission canadienne en Afghanistan, à informer davantage le public canadien sur les avancés dans la mission et à mettre l'emphase plus sur un rôle de développement que celui de combat¹⁸⁶. Et finalement, ils soutiennent que le gouvernement doit adopter une approche intégrée quant à sa mission en Afghanistan afin de maximiser les retombés des efforts diplomatiques, de développement et de sécurisation déployés¹⁸⁷.

Le 28 janvier 2008, le premier ministre annonce qu'il accepte les recommandations du rapport Manley et qu'il déposera une motion en chambre pour prolonger la mission canadienne en Afghanistan conformément aux conditions posées¹⁸⁸. Et c'est sans grande opposition que la

¹⁸³ Stephen Harper (2007-b), « Le premier ministre Harper annonce la création d'un groupe consultatif indépendant sur la mission en Afghanistan », 12 octobre 2007. En ligne, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?category=2&featureId=6&pageId=46&id=1845>, consulté le 12 décembre 2012.

¹⁸⁴ Stephen Harper (2007-b), idem.

¹⁸⁵ John, Manley (2008), « rapport du groupe expert indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan », Ottawa, p. 43-44.

¹⁸⁶ Idem

¹⁸⁷ *Ibid.*, p.38.

¹⁸⁸ Stephen Harper (2008-a), « Déclaration du Premier ministre du Canada à propos du groupe d'experts indépendant formé d'éminents Canadiens qui avait pour mandat d'examiner le rôle futur du Canada en Afghanistan », 28 janvier 2008. En ligne, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1975>, consulté le 12 décembre 2012.

deuxième motion de prolonger la mission jusqu'en décembre 2011 sera adoptée le 13 mars 2008, avec un vote de 197 en faveur et 77 contre¹⁸⁹.

Le premier ministre Stephen Harper est réélu le 14 octobre 2008 avec une minorité renforcée à la Chambre des Communes après une campagne électorale où l'enjeu de l'Afghanistan a complètement été évacué notamment en raison d'un taux record de désapprobation dans le public¹⁹⁰. Malgré que les décès de soldats canadiens s'accroissent, le gouvernement fait son possible pour maintenir l'attention du public sur les réalisations de reconstruction et sur l'aspect de la sécurité¹⁹¹. D'ailleurs, le consensus entre les conservateurs et les libéraux à la Chambre sur la mission canadienne en Afghanistan a pour effet de retrancher cet enjeu des débats du Parlement.

Le gouvernement d'une même voix affirme qu'il se pliera à la volonté des parlementaires et que les troupes seront retirées tel que convenu. Le ministre des Affaires étrangères Lawrence Cannon affirme le 23 février 2009 lors d'une allocution à l'Université Carleton, que « [n]ous sommes présentement en train de transformer la nature de notre engagement en Afghanistan afin de mettre l'accent sur la gouvernance et la réforme démocratique, la reconstruction et le développement, et de préparer la fin de notre actuelle mission militaire de combat en 2011 »¹⁹². Le 31 mars 2009 suivant, il reconferme devant les membres présents lors de la Conférence

¹⁸⁹ Christopher Kirkey et Nicholas Ostroy (2010), *op cit.*, p. 205.

¹⁹⁰ Claire Turenne Sjolander (2010), « The Obama Charm? Canada and Afghanistan Under a New US Administration », *American Review of Canadian Studies*, Vol. 40, No. 2, p. 293.

¹⁹¹ Claire Turenne Sjolander (2010), *op cit.*, p. 294.

¹⁹² Lawrence Cannon (2009-a), « Allocution du ministre Cannon à l'Université Carleton », 23 février 2009. En ligne, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/55.aspx?lang=fra&view=d>, consulté le 12 décembre 2012.

internationale sur l'Afghanistan que la mission de combat du Canada à Kandahar se terminera tel que prévu en 2011¹⁹³.

Lors d'une entrevue à CTV, le premier ministre est formel et déclare que « [w]e will not be undertaking any kind of activity that requires a significant military force protection, so it will become a strictly civilian mission ... we will not be undertaking any activities that require any kind of military presence, other than the odd guard guarding an embassy »¹⁹⁴.

Malgré toutes ces déclarations, l'avenir de la mission canadienne demeure flou. D'ailleurs, plusieurs estiment que l'élection de Barack Obama à titre de nouveau président des États-Unis pourrait avoir une influence sur la décision canadienne d'autant plus qu'il s'est engagé à réinvestir les troupes américaines massivement en Afghanistan¹⁹⁵. Les dirigeants canadiens multiplient leurs interventions, afin de rassurer le public que l'élection d'Obama à la maison blanche ne changera rien à la décision prise par le Parlement. Cannon affirme que « [w]e welcome the renewed focus on Afghanistan on behalf of the president-elect...The U.S. interest won't change our opinion or intention to withdraw our forces in 2011 »¹⁹⁶.

Ce n'est que vers la fin 2008 que le discours se précise un peu. Le ministre de la Défense nationale, Peter Mackay, déclare qu'il a plusieurs manières de continuer de contribuer en Afghanistan après 2011 et pour sa part, le premier ministre Harper précise que le vrai questionnement à avoir n'est pas sur le maintien ou le retrait des troupes, mais réside plutôt dans une réflexion plus profonde à savoir si le Canada a atteint ses objectifs fixés pour l'Afghanistan

¹⁹³ Lawrence Cannon (2009-b), « allocution du ministre des affaires étrangères à la Conférence internationale sur l'Afghanistan », le 31 mars 2009. En ligne, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/386998.aspx?lang=fr&view=d>, consulté le 12 décembre 2012.

¹⁹⁴ Norman Spector (2012), «Will Harper get away with misleading Canadians?», *Globe and Mail*, 10 septembre 2012.

¹⁹⁵ Claire Turenne Sjolander (2010), *op cit.*, p. 293.

¹⁹⁶ CBC News (2008), « Obama election won't change Afghan troop pullout: Cannon », *The Canadian Press*, Toronto, 5 novembre 2008.

et remplit ou non ses obligations envers le peuple afghan¹⁹⁷. Une chose est sûre, c'est qu'une fois la mission de combat terminée le Canada se consacrera entièrement à la formation des soldats et des policiers afghans permettant de faire la transition et de remettre l'entière responsabilité de la sécurité au gouvernement afghan en 2014, tel que convenu avec le prolongement du mandat de l'OTAN en Afghanistan jusqu'en 2014¹⁹⁸.

Finalement, le 15 novembre 2010, sans consulter la Chambre, le gouvernement décide de prolonger la présence des militaires en Afghanistan jusqu'en 2014 dans une mission d'entraînement des Forces de sécurité afghanes¹⁹⁹. Alors même qu'un sondage de Angus Reid Strategies du 22 octobre 2010 démontre que 55 % de la population est opposée à la mission canadienne en Afghanistan et 47 % croient que c'était une erreur d'envoyer nos troupes²⁰⁰.

Dans la plupart des sondages portant sur la mission canadienne en Afghanistan depuis 2006, le pourcentage des partisans n'atteint jamais les 50 %, alors comment expliquer que le gouvernement a été capable de rallonger à trois reprises la mission canadienne en Afghanistan et à se faire réélire comme premier ministre durant cette période, et ce, malgré l'accumulation des décès des soldats canadiens? Pour faire la lumière sur cet aspect, nous allons analyser le contexte dans lequel ces prolongements ont été annoncés.

D'abord en 2006, l'élection des conservateurs signe la débâcle du Parti libéral, affaibli par la Commission d'enquête sur les Commandites (Commission Gomery). De plus, parmi les Libéraux, certains croyaient avoir le devoir moral d'appuyer la mission puisqu'ils étaient à

¹⁹⁷ Claire Turenne Sjolander (2010), *op cit.*, p. 298.

¹⁹⁸ Michael Byers et Stewart Webb (2011), « Training Can be Dangerous: A Realistic Assessment of the Proposed Canadian Mission to Train Afghan National Security Forces », *CCPA: Canadian Centre for Policy Alternatives*, p. 6.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 5.

²⁰⁰ Angus Reid Strategies (2010), « War in Afghanistan: Just Over a Third of Canadians Support the Mission in Afghanistan », Vancouver, 22 octobre 2010.

l'origine de cette mission, malgré que le déploiement des FC vers Kandahar se soit effectué sous la supervision des conservateurs nouvellement élus²⁰¹.

Dalby estime que le fait que le premier voyage à l'étranger du premier ministre soit l'Afghanistan constitue plus qu'un témoignage de soutien, c'est un engagement politique censé marquer une rupture avec le régime précédent perçu comme étant quelque peu négligent à l'égard des FC²⁰². D'ailleurs, le gouvernement conservateur est le seul à avoir reconnu que le Canada était en guerre en Afghanistan²⁰³.

Nous pouvons supposer néanmoins que les positions pro-militaires des conservateurs et l'engagement public du premier ministre Harper envers les militaires ont fait pression pour faire de l'Afghanistan une priorité absolue. Il est possible qu'il ait voulu sécuriser rapidement ses intérêts – partisan ou non, être perçu comme le défenseur de la mission canadienne en Afghanistan –, par l'obtention d'un prolongement sanctionné par la Chambre en début de mandat. D'autant plus, que la mission s'annonçait périlleuse et que les nouvelles de soldats décédés au combat se multipliaient. Il devenait de plus en plus clair que la mission canadienne à Kandahar n'avait rien d'une mission de maintien de la paix²⁰⁴.

Certains estiment que l'inexpérience politique des conservateurs dans l'exécutif a influencé la gestion de l'enjeu sur le prolongement de la mission en Afghanistan. Selon, Chapnik, l'inexpérience dans la gestion des relations internationales a entraîné les conservateurs à mettre l'emphase sur l'idéologie pour conforter certaines de leurs décisions, alors que leur scepticisme envers la fonction publique canadienne les rendait hésitants, à accepter les conseils que ceux-ci

²⁰¹ David S. McDonough (2009), « Afghanistan and Renewing Canadian Leadership », *International Journal*, Vol. 64, No.2, p. 650.

²⁰² Simon Dalby (2012), *op. cit.*, p. 2.

²⁰³ Patrick James (2012), *op. cit.*, p. 39.

²⁰⁴ Claire Turenne Sjolander (2010), *op. cit.*, p. 292.

leurs fournissait²⁰⁵. Heinbecker est également de cet avis. Il estime que le gouvernement conservateur « has tented to compensate for inexperience with ideology, to subordinate substance to communication, and to privilege partisan advantage over national interest »²⁰⁶.

La prolongation de 2008 avec une nette majorité en Chambre alors qu'une majorité de citoyens souhaitent voir les troupes rentrer au pays, est le résultat du consensus obtenu suite au dépôt du rapport Manley par le groupe d'experts indépendant. Il va sans dire que le gouvernement Harper a bien orchestré l'opération de séduction auprès des parlementaires en mandatant un Libéral de renommée; une stratégie gagnante qui ne pouvait qu'être politiquement avantageuse pour les conservateurs, avec comme meilleur scénario un consensus permettant de retirer l'Afghanistan de la liste des enjeux en Chambre, et pour pire scénario, une opposition encore plus profondément divisée²⁰⁷.

McDonough estime que « despite growing public concerns, he [Harper] has proven to be a stringent defender of the Afghan mission and was at the forefront of efforts to further extend Canada's deployment to Kandahar to 2011 »²⁰⁸. En effet, lors de la motion pour prolonger la mission, le premier ministre avait indiqué avoir « communiqué avec les chefs d'État des principaux pays de l'OTAN pour les informer que le Canada poursuivra sa mission dans la région uniquement s'il réussit à obtenir du renfort de ses alliés » afin de respecter les recommandations du rapport Manley²⁰⁹. Plus tard, la France acceptera d'envoyer des troupes et le gouvernement réussira à louer des drones et des hélicoptères à la Russie, en plus d'acquérir six

²⁰⁵ Adam Chapnick (2011), « A diplomatic counter-revolution: Conservative foreign policy, 2006-11 », *International journal*, Vol. 67, No. 1, p. 141-142.

²⁰⁶ Paul Heinbecker (2011), *op. cit.*, p. 196.

²⁰⁷ Claire Turenne Sjolander (2010), *op. cit.*, p. 294.

²⁰⁸ David S. McDonough (2009), *op. cit.*, p. 650.

²⁰⁹ Stephen Harper (2008 - b), « Le PM présente une motion révisée sur l'avenir de la mission du Canada en Afghanistan », Ottawa, 21 février, 2008. En ligne, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1995>, consulté le 12 décembre 2012.

hélicoptères Chinook des États-Unis²¹⁰. L'achat des mêmes hélicoptères auxquels les conservateurs, jadis dans l'opposition, s'étaient opposés notamment à cause de leur usure.

Massie est d'avis que c'est la quête de statut à l'international qui explique le niveau d'implication du Canada en Afghanistan, le fait qu'il contribue au-delà de ses capacités et au-delà des attentes des alliés à son endroit, lorsqu'il affirme que « posture, not position; identity, not relative power; sentiment, not utilitarian calculations, govern Canada's international behaviour »²¹¹.

Somme toute, le rapport Manley a donné au gouvernement conservateur la légitimité nécessaire pour prolonger la mission, tout en permettant de faire glisser l'Afghanistan en deçà du regard des parlementaires, des médias et du public, l'enjeu n'étant plus un enjeu, mais un consensus bipartisan renouvelé au Parlement à deux reprises.

Selon McDonough, la décision de prolonger la présence des troupes canadiennes en Afghanistan « seems destined only to limit further the country's strategic options »²¹². James est également d'avis que les équipes provinciales de reconstruction (EPR) que le Canada a déployées à Kandahar étaient loin de constituer une stratégie de sortie de guerre, ce n'est qu'une étape vers un engagement à plus long terme dans un conflit très complexe où les défis sont multiples²¹³. D'ailleurs, il estime que les dirigeants conservateurs ont une mauvaise perception des dites « pressions » de Washington et que par conséquent, ils sont souvent portés à faire davantage que ce à quoi les États-Unis s'attendent²¹⁴.

Le réinvestissement massif des Américains en Afghanistan a permis aux Canadiens de se consacrer davantage à des missions d'entraînement. Néanmoins, plusieurs se demandaient

²¹⁰ David S. McDonough (2009), *op cit.*, p. 651.

²¹¹ Justin Massie (2009), *op cit.*, p. 644.

²¹² David S. McDonough, (2009), *op cit.*, p. 649.

²¹³ Patrick James (2012), *op. cit.*, p. 48.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 49.

qu'advierait-il de la mission canadienne après 2011, alors que le gouvernement, pour sa part, tardait à clarifier ses projets, s'obstinant simplement à réitérer que la mission de combat prendra fin tel que décidé par le Parlement en 2011²¹⁵. Néanmoins, nous savons que les Américains ont clairement laissé savoir qu'ils seraient heureux de pouvoir continuer à compter sur la contribution canadienne en Afghanistan après 2011²¹⁶. D'ailleurs, les Américains n'étaient pas seuls à demeurer sur place, l'OTAN avait également prolongé sa présence jusqu'en 2014²¹⁷.

Malgré un désir presque qu'unanime de voir rentrer les FC au pays, certaines personnalités politiques influentes, telles que Bob Rae, ont annoncé qu'ils seraient en faveur d'une mission d'entraînement après 2011, advenant un vote à la Chambre concernant un prolongement de mission²¹⁸. On ne sait pas dans quelle mesure cela a influencé la décision du gouvernement de prolonger la mission canadienne en Afghanistan, puisque celui-ci, n'a pas cru bon soumettre sa décision à un débat au Parlement avant de prolonger la mission canadienne pour une troisième fois. Le premier ministre, voulant expliquer sa décision, a déclaré que « [m]y position is if you're going to put troops into combat, into a war situation...for the sake of legitimacy, I do think the government does require the support of Parliament. But when we're talking simply about technical or training missions, I think that is something the executive can do on its own »²¹⁹.

Or, selon Byers et Webb, il ne s'agit pas d'une simple mission d'entraînement sans risque lorsqu'on opère dans une zone de guerre, surtout en Afghanistan où les problèmes endémiques d'alphabétisation, de corruption, de drogue, de pauvreté et de terroriste sont au lot des défis quotidiens, tant pour les soldats canadiens que pour les locaux destinés à devenir des militaires

²¹⁵ Claire Turenne Sjolander, (2010), *op cit.*, p. 297.

²¹⁶ *Idem*

²¹⁷ Michael Byers et Stewart Webb (2011), *op cit.*, p. 6.

²¹⁸ Michael Byers et Stewart Webb (2011), *op cit.*, p. 5.

²¹⁹ Bill Curry (2010), « Harper won't seek Parliament's okay to extend Afghan mission », The Globe and Mail, 12 novembre 2010. En ligne, <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/harper-wont-see-parliaments-okay-to-extend-afghan-mission/article1430098/>, consulté le 12 décembre 2012.

ou policiers pour leur pays²²⁰. Néanmoins, c'est dans l'absence d'un débat éclairé et accessible au public canadien que le gouvernement a décidé de prolonger la mission canadienne en Afghanistan en novembre 2010.

Néanmoins si on oppose les stratégies de communication et l'utilisation du Parlement comme outil de légitimation pour la poursuite de l'engagement militaire en Afghanistan entre les gouvernements libéraux et conservateurs, il semble évident que les conservateurs l'emportent haut la main. Contrairement aux conservateurs disciplinés, les libéraux n'ont pas demandé de vote à la Chambre à aucun moment au cours du conflit afghan et leur stratégie de communication était bien moins efficace et cohérente²²¹. Ce constat n'empêche pas James d'affirmer que le gouvernement conservateur semble afficher le même manque de vision stratégique à long terme prenant ce qui semble être des décisions à la pièce, comme ces prédécesseurs, « with net result looking quite different from what expected »²²².

Somme toute, nous pouvons tracer deux stratégies communication/justification durant la période 2006-12 qui évoluent au gré des besoins opérationnels et qui oeuvrent essentiellement à donner les moyens au gouvernement de poursuivre la mission canadienne en Afghanistan. L'Afghanistan est la priorité internationale du gouvernement Harper qui cherche à affirmer le retour du Canada sur la scène internationale par des engagements concrets et fermes – comme en Afghanistan et la Libye²²³. D'ailleurs, M. Harper lors de sa première visite au FC en Afghanistan à titre de premier ministre du Canada a insisté sur le rôle fondamental que jouent les FC dans le renforcement du leadership et de la personnalité internationale du Canada, réaffirmant les trois

²²⁰ Michael Byers et Stewart Webb (2011), *op cit*, p. 4.

²²¹ Jean-Christophe Boucher (2009), « Selling Afghanistan: A Discourse Analysis of Canada's Military Intervention, 2001-08 », *International Journal*, Vol. 64, No. 3, p. 725.

²²² Patrick James (2012), *op. cit*, p. 48.

²²³ Adam Chapnick (2011), *op cit*, p. 147.

grandes traditions militaires canadiennes : « faire preuve de leadership dans les dossiers mondiaux, intervenir et faire le bien lorsque c'est nécessaire »²²⁴.

Dans un premier temps, le gouvernement met davantage l'emphase sur la fermeté de l'engagement du Canada; il est trop tard pour se défilier, c'est le temps d'honorer notre engagement²²⁵. Il donne ainsi peu de chance à l'opposition de se désister. Lors de la seconde extension, aidé par le consensus obtenu en Chambre, le gouvernement fait valoir que la mission canadienne n'est pas terminée, qu'il reste beaucoup à faire sur place et que le Canada par sa bonne fortune aurait l'obligation morale d'appuyer les civils Afghans dans la reconstruction de leur État afin qu'ils puissent à leur tour jouir des avantages de la paix, de la démocratie et de la prospérité²²⁶. Le troisième prolongement en novembre 2010, annoncé unilatéralement par l'exécutif, dont le mandat canadien sera redirigé vers la formation est présenté comme une suite logique de tâche à réaliser afin de sortir en 2014 de l'Afghanistan, à la fois fière de l'effort déployé, et rassurer d'avoir participé à ériger un Afghanistan fort qui ne représentera plus une menace pour le monde²²⁷.

Le corpus idéologique du gouvernement Harper nous dévoile de nombreuses similitudes entre les idées et les actions entreprises par ce gouvernement à l'égard de l'Afghanistan. Elle nous démontre que la politique afghane a bénéficié d'un regain d'intérêt important avec l'arrivée des conservateurs au pouvoir. Les deux premiers prolongements de mission nous démontrent

²²⁴ Stephen Harper (2003-a), « allocution du Premier ministre aux Forces armées canadienne en Afghanistan » 13 mars 2006. En ligne, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1056>, consulté le 12 décembre 2012.

²²⁵ Stephen Harper (2006-b), Chambre des Communes – Débats, Vol 141, No. 006, 39^e Législature, 10 avril 2006.

²²⁶ Stephen Harper, (2007-a), « Allocution du Premier ministre Stephen Harper devant les troupes canadiennes en Afghanistan », 23 mai 2007. En ligne, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=2&featureId=6&pageId=46&id=1667>, consulté le 12 décembre 2012.

²²⁷ Stephen Harper (2010), « Déclaration du Premier ministre du Canada au Sommet de l'OTAN ». Lisborne, le 20 novembre 2010. En ligne, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=3&featureId=6&pageId=49&id=3799>, consulté le 12 décembre 2012

que les conservateurs ont une tolérance supérieure au risque militaire et que pour eux le recours à la force constitue un outil légitime d'encadrement et de gestion du conflit. La persistance de ce gouvernement à vouloir maintenir les troupes en Afghanistan, malgré les dangers et les nombreux décès des soldats, tend à démontrer la volonté de ce gouvernement à représenter le Canada comme une puissance importante capable d'entreprendre et de mener à bien des opérations périlleuses.

Le troisième prolongement qui signe la fin des opérations de combat pour les FC et opère une transition vers la formation des Forces de sécurité afghane s'inscrit dans un contexte où les États-Unis qui se sont massivement réinvestis en Afghanistan ont fait connaître leur désir de poursuivre leur collaboration avec les FC. Ainsi, le maintien des FC en Afghanistan jusqu'en 2014 semble être cohérent avec la volonté des conservateurs de répondre présent aux demandes américaines et de présenter le Canada comme un allié et un partenaire fiable.

L'ampleur des efforts déployés pour tenter d'obtenir la légitimité démocratique, politique et populaire nécessaire à l'obtention des trois prolongements successifs à la mission canadienne à Kandahar nous indique que sans l'ombre d'un doute, l'Afghanistan figurait au cœur des priorités du gouvernement conservateur.

En bref, l'adhésion sans équivoque des conservateurs – qui d'ailleurs tardent à élaborer une stratégie de sortie de guerre – à la mission de combat qui se déroule à Kandahar d'abord sous le leadership américain puis sous l'OTAN semble être cohérente avec le corpus idéologique des conservateurs. Pour eux, il s'agit de la mission idéale pour simultanément rehausser le prestige et l'influence du Canada, se présenter comme un allié fidèle des États-Unis et de réhabiliter le rôle plus traditionnel de combat des Forces armées canadiennes.

Partie 3 : La politique afghane canadienne : continuité ou rupture?

La question qui se pose maintenant est de savoir si la politique afghane des conservateurs a été profondément différente de celle des libéraux. S'agit-il davantage d'une continuité ou d'une rupture?

À première vue, il y a effectivement une possibilité de rattacher la politique afghane du gouvernement Harper en continuité avec les mécanismes décisionnels, opérationnels et stratégiques élaborés par son prédécesseur Paul Martin. Or, s'il est vrai que les conservateurs ont hérité de la mission à Kandahar des libéraux, l'engouement qu'ils ont démontré pour maintenir une mission de combat hautement dangereuse est loin des tactiques libérales en matière d'opération expéditionnaire qui privilégient la prudence et la sécurité des soldats canadiens. Contrairement aux libéraux qui valorisent le « soft power », l'attitude des conservateurs tend à démontrer une certaine fierté liée à l'expérience de combat au côté de leurs alliés. De toute évidence, ils estiment qu'un capital politique est relié aux pertes engendrées pour la cause dite « juste ». Cette contribution est à leurs yeux une preuve irréfutable que le Canada est un allié fiable, fidèle et extrêmement dévoué.

La création d'un groupe d'experts indépendants et interpartis dirigé par le libéral John Manley et mandaté à réfléchir au futur de la mission canadienne en Afghanistan constitue une tactique politique gagnante et à faible risque pour les conservateurs qui ne pouvait que ressortir plus fort d'un consensus interpartis ou encore de l'amplification des déchirures internes au sein des autres partis politiques et plus particulièrement les libéraux²²⁸. Selon Turenne Sjolander, la création de groupe Manley avait pour but de dépolitiser la politique afghane par l'obtention d'un

²²⁸ Justin Massie (2013-b), « Canada's War for Prestige in Afghanistan: A realist Paradox ? », *International Journal*, no. 68, vol. 2 (à paraître), p.9

consensus en Chambre et en transférant le fardeau du prolongement de la mission sur le dos des alliés par leurs nécessités de répondre aux recommandations du Rapport Manley²²⁹.

Ainsi, nous pouvons conclure que la politique afghane des conservateurs s'inscrit en rupture avec leurs prédécesseurs libéraux. Une rupture alimentée par une idéologie pro-militaire très intrusive, à un point tel qu'elle laisserait primer les intérêts partisans sur les intérêts nationaux²³⁰. En effet, selon Heinbecker, les conservateurs ont instrumentalisé les conflits internationaux pour des gains politiques, sans se préoccuper du danger de la polarisation sur l'unité nationale²³¹. Selon Martin, l'enthousiasme du gouvernement Harper « to the war effort and to revitalization of armed services were part of an effort to shape a Tory patriotism, one predicated on symbols and traditions »²³². Mackay et Swift accusent le gouvernement conservateur de vouloir remplacer le mythe de la nation pacifiste par celui de la nation guerrière en substituant les référents identitaires dans l'imaginaire collectif²³³. Dans cette nouvelle identité collective, la guerre deviendrait « an indispensable foundation of true canadianism; Canada's honour and worth reside in its membership in an alliance that will dispense peace, order and good government across the globe – by force if necessary »²³⁴.

Le maintien de la mission canadienne en Afghanistan est fondamental à l'avancement de ce nouvel agenda idéologique et politique des conservateurs. Les discours servent quant à eux à propager les nouvelles valeurs, les idées et perceptions du rôle du Canada sur la scène internationale. La rhétorique conservatrice qui « often relied on images of Afghan poverty while

²²⁹ Claire Turenne Sjolander, (2010), *op cit.*, p. 294.

²³⁰ Paul Heinbecker (2011), *op cit.*, p. 196.

²³¹ *Ibid.*, 199

²³² Lawrence Martin (2010), *op cit.*, p. 79.

²³³ Ian McKay et Jamie Swift (2012), *op cit.*, p. 270.

²³⁴ *Idem.*

claiming that the war was about helping little girls go to school » permet de faire endosser les prolongements de mission aux plus sceptiques²³⁵.

Contrairement à la réticence de Chrétien et à la prudence de Martin, force est de constater l'aisance du Parti conservateur et la détermination affichée pour maintenir une contribution militaire très importante, sur une longue période et dans des conditions extrêmement dangereuses; les nombreux efforts politiques déployés pour consolider les appuis envers le prolongement de la mission; et la volonté d'utiliser ce conflit comme un levier sur la scène internationale et comme un outil de rapprochement avec les Américains.

Cette analyse tend à démontrer le désir des partis politiques au pouvoir à rendre la politique afghane du Canada conforme à leurs valeurs. Le niveau d'intérêt semble être rattaché aux opportunités que leur idéologie permet de cerner dans une situation particulière. Ainsi, les opportunités découlant de la contribution canadienne en Afghanistan ont varié avec les premiers ministres qui se sont succédé à Ottawa. Chrétien ne vouait que peu d'intérêt à l'Afghanistan, en l'absence de retombées avantageuses claires. Pour Martin, même si l'Afghanistan ne figurait pas sur sa liste de priorité, il souhaitait y apporter une contribution significative de sorte à améliorer les relations avec les États-Unis. Alors que pour Harper, l'Afghanistan et particulièrement la mission à Kandahar offrait une série d'opportunités à saisir.

Ainsi, les partis politiques ont instinctivement transformé la politique afghane du Canada en fonction des opportunités et risques qu'ils décodaient basé sur la perception qu'il se faisait de la situation. Le corpus idéologique pro-militaire et pro-américains des conservateurs les prédisposaient à une rupture plus significative avec la politique afghane élaborée par les libéraux,

²³⁵ *Ibid.*, p. 22.

notamment à cause de leur résistance au risque et leur volonté de maximiser leurs contributions militaires pour des fins multiples.

Conclusion

L'objectif de ce travail était d'évaluer si l'idéologie des décideurs s'est répercutée sur la formulation de la politique afghane du Canada, et le cas échéant, comment s'est matérialisée cette influence au cours des douze dernières années.

Nous avons posé comme hypothèse de départ qu'un changement de gouvernement impliquerait nécessairement une transformation de la politique afghane du Canada en lien avec l'idéologie prédominante au sein du nouveau parti. L'ampleur du changement serait liée au niveau d'intérêt que l'Afghanistan obtient auprès des dirigeants. Néanmoins, nous croyons que les positions idéologiques pro-militaire et pro-américains des conservateurs les prédisposent à plus de résistance au risque et à une volonté de maximiser les contributions militaires du Canada, particulièrement au côté des Américains pour les avantages multiples à l'international et sur le plan national qu'ils y rattachent. .

Au cours de ce travail, nous avons procédé à l'analyse des décisions militaires en Afghanistan au cours des douze dernières années en nous référant au corpus idéologique associé au parti politique au pouvoir.

Nous avons estimé qu'une politique afghane alimentée par une réflexion idéologique internationaliste libérale nécessiterait le cautionnement de la communauté internationale, en plus d'être dirigées par les puissances occidentales et de limiter l'utilisation à la force préférant y substituer une approche plus pacifique. Les missions susceptibles d'être entreprises, sous les libéraux, tiendraient compte des capacités limitées du Canada et de sa volonté d'entreprendre des

actions conformes aux valeurs et à l'image du bon citoyen du monde auquel les libéraux sont tellement attachés.

Nous avons trouvé de nombreuses similitudes avec ce corpus idéologique dans les décisions et le processus de justification employés à la fois sous les gouvernements libéraux de Chrétien et de Martin. Dans un premier temps, ceux-ci ont cherché à mettre en évidence la dimension multilatérale des opérations qui ont été menées avec l'assentiment de la communauté internationale. Avant de se rabattre sur leurs obligations envers les alliés, leur voisin, le peuple afghan et la stabilité internationale que le terrorisme menace.

Nous avons également observé que la politique afghane de Jean Chrétien a été alimentée par un certain désintérêt mêlé d'obligations envers les alliés, particulièrement à l'endroit des États-Unis et de l'OTAN, et de prudence. Ainsi, plutôt que de se lancer dans une opération expéditionnaire corps et âme, le gouvernement Chrétien s'est contenté de faire le nécessaire pour sauver la face compte tenu des contraintes environnantes.

Quant à Martin, l'Afghanistan ne faisait pas partie de ses priorités et de ses intérêts principaux en politique étrangère. Ce qui explique qu'il a laissé au soin du Général Hillier la formulation de la politique afghane. Néanmoins, la décision initiale du gouvernement libéral de Paul Martin de renvoyer les FC à Kandahar prendre la direction d'une équipe provinciale de reconstruction (ÉPR) pour une durée très limitée d'un an seulement, n'est pas forcément en contradiction avec l'idéologie libérale. La formation des ÉPR démontre une volonté typiquement libérale d'utiliser d'autres moyens que simplement la force pour ramener la stabilité et la paix. Le rôle du Canada lors de l'élaboration de cette mission devait ainsi pallier au besoin sécuritaire, humanitaire et politique permettant de consolider les capacités de ce nouvel État et donner aux Afghans un pays à la hauteur des promesses qui leur avaient été faites.

Contrairement au libéralisme, nous avons estimé qu'une politique afghane influencée par le néoconservatisme serait davantage portée par un désir de réhabiliter la force brute et les combats armés comme moyen légitime de régler la situation en Afghanistan et de plaire aux Américains. En effet, les conservateurs estiment que l'étalage de leur capacité militaire et de leur puissance est un moyen extrêmement efficace pour accéder au prestige, acquérir plus d'influence et se présenter comme un partenaire fiable aux yeux de leurs alliés. Cette compréhension les prédispose à la possibilité d'un engagement supérieur aux capacités réelles.

La politique afghane des conservateurs témoigne de l'influence de l'idéologie qui est perceptible dans l'aisance et la volonté de recourir à la force brute comme un outil légitime d'encadrement et de gestion. Nous avons constaté l'ampleur des efforts déployés pour obtenir la légitimité démocratique, politique et populaire nécessaire à l'obtention des trois prolongements successifs à la mission canadienne à Kandahar. Clairement, l'Afghanistan figurait au cœur des priorités du gouvernement conservateur qui ne ménageait alors aucun effort pour avoir gain de cause dans sa stratégie d'utiliser l'Afghanistan comme un outil pour rehausser le prestige et l'influence du Canada, se présenter comme un allié fidèle des États-Unis et de réhabiliter le rôle plus traditionnel de combat pour les FC.

L'ensemble de notre étude tend à démontrer que l'idéologie des partis politiques au pouvoir influence leur prise de décision et le type de stratégie de justification employée. Nous pouvons également conclure à une distinction entre la gestion libérale et conservatrice de la politique afghane du Canada. Sous les libéraux, l'Afghanistan ne constitue pas une priorité, pour Chrétien, elle est considérée comme un mal nécessaire pour satisfaire aux exigences envers les alliés et envers les engagements annoncés, pour Martin, elle est perçue comme un engagement à poursuivre, mais seulement de manière à ne pas empiéter sur ses autres priorités de politique

étrangère. Alors qu'avec l'arrivée des conservateurs, l'Afghanistan devient un enjeu de politique étrangère prioritaire qui revêt un engouement nouveau de la part de l'exécutif accompagnée d'une forte détermination politique. Plus encore, la crise afghane devient un outil au service d'objectifs domestiques et internationaux pour large.

En outre, l'Afghanistan nous démontre que l'idéologie des dirigeants est omniprésente dans le processus de prise de décision politique, puisqu'elle encadre le domaine des perceptions et des possibilités; des valeurs et de l'identité; des capacités et du rôle. Puisqu'aucun individu n'échappe à l'idéologie qui constitue les fondements de sa vision du monde, aucun gouvernement n'y échappe non plus. Il serait donc intéressant de pousser plus loin la réflexion sur les limites à l'influence de l'idéologie politique.

Références :

Alden, Edward H. et Franz Schurmann (1990), *Why we Need Ideologies in American Foreign Policy : Democratic Politics & World Order*, Policy Paper in International Affairs no. 37, 96 p.

Angus Reid Strategies (2010), « War in Afghanistan: Just Over a Third of Canadians Support the Mission in Afghanistan », Vancouver, 22 octobre 2010.

Anzueto, Marc-André et Andrée-Anne Laurin, « Le Canada en Afghanistan ». En ligne, <http://www.operationspaix.net/79-dossier-special-le-canada-en-afghanistan.html>, consulté le 12 juin 2013.

Barry, Donald et Duane Bratt (2008), « Defense Against Help: Explaining Canada-U.S. Security Relations », *The American Review of Canadian Studies*, Vol. 38, No. 1, pp. 63-89.

Béland, Daniel (2009), « Ideas, institutions, and policy change », *Journal of European Public Policy*, Vol. 16, No. 5, 701-718

Bercuson, David, et Jack L. Granatstein (2011), « Lessons learned? What Canada should learn from Afghanistan », *Canadian Defence & Foreign Affairs Institute*. 53 p.

Boerger, Anne (2007), « Rendre au Canada sa puissance. La politique étrangère et de défense canadienne vue de l'Ouest » dans Frédéric Boily, *Stephen Harper. De l'école de Calgary au parti conservateur : les nouveaux visages du conservatisme canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp.121-145.

Bonn Agreement. En ligne, <http://www.un.org/news/dh/latest/afghan/afghan-agree.htm>, consulté le 18 juin 2013.

Boucher, Jean-Christophe (2009), « Selling Afghanistan: A Discourse Analysis of Canada's Military Intervention, 2001-08 », *International Journal*, Vol. 64, No. 3, pp. 717-733.

Boucher, Jean-Christophe (2010), « Evaluating the "Trenton Effect": Canadian Public Opinion and Military Casualties in Afghanistan (2006-2010) », *The American Review of Canadian Studies*, Vol. 40, No.2, pp. 237-258.

Boucher, Jean-Christophe (2013), « The Responsibility to Think Clearly about Interests : Stephen Harper's Realist internationalism, 2006-2011 », dans *Canada in the World: Internationalism in Canadian Foreign Policy*, Heather A. Smith et Claire Turenne Sjolander, Don Mills, Oxford University Press, pp. 53-70.

Boulanger, Pierre (2007) « Paul Martin : un an plus tard ». En ligne, <http://www.javoixpop.com/Actualites/Politique/2007-04-28/article-1008984/Paul-Martin,-un-an-plus-tard/1>, consulté le 20 juin 2013.

Byers, Michael et Stewart Webb (2011), « Training Can be Dangerous: A Realistic Assessment of the Proposed Canadian Mission to Train Afghan National Security Forces », *CCPA: Canadian Centre for Policy Alternatives*, 25 p.

Campion-Smith, Bruce (2005), « Canada's Troops Head for Battle. New Role Fraught with Danger », *Toronto Star*, 23 juillet 2005.

Cannon, Lawrence (2009 - a), « Allocution du ministre Cannon à l'Université Carleton », 23 février 2009. En ligne, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/55.aspx?lang=fra&view=d>, consulté le 12 décembre 2012.

Cannon, Lawrence (2009 - b), « allocution du ministre des Affaires étrangères à la Conférence internationale sur l'Afghanistan », le 31 mars 2009. En ligne, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/386998.aspx?lang=fr&view=d>, consulté le 12 décembre 2012.

- CBC News (2008), « Obama election won't change Afghan troop pullout: Cannon », The Canadian Press, Toronto, 5 novembre 2008.
- Chapin, Paul H. (2010), « Into Afghanistan: The transformation of Canada's International security Policy Since 9/11 », *American Review of Canadian Studies*, vol. 40, no. 2, pp. 189 - 199.
- Chapnick, Adam (2011), « A diplomatic counter-revolution: Conservative foreign policy, 2006-11 », *International journal*, Vol. 67, No. 1, pp. 137-154.
- Chrétien, Jean (2001), Chambre des Communes – Débats, Vol. 137, No. 079, 37^e Législature, 7 septembre 2001.
- Chrétien, Jean (2003-a), « Notes pour un discours du Premier ministre Jean Chrétien à l'occasion de la soirée hommage au Premier ministre », Cabinet du Premier ministre, 13 novembre 2003.
- Chrétien, Jean (2003-b), « Discours du premier ministre canadien, Jean Chrétien, devant le Chicago Council on Foreign Relations », Réseau Voltaire, 13 février 2003. En ligne, <http://www.voltairenet.org/article9061.html>, consulté le 10 juin 2013.
- Chrétien, Jean (2006); Chambre des Communes – Débats, Vol. 137, No. 079, 37^e Législature, 7 septembre 2011.
- Chrétien, Jean (2008), *My years as Prime minister*, Vintage Canada: Ottawa, pp. 448.
- Conseil de sécurité des Nations Unies, « Résolution 1373 », 28 septembre 2001. En ligne, [http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1373\(2001\)&Lang=F](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1373(2001)&Lang=F), consulté le 18 juin.
- Conseil de sécurité de l'ONU, Résolutions adoptées par le Conseil de sécurité en 2001. En ligne, <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2001.shtml>, consulté le 15 juin 2013.
- Curry, Bill (2010), « Harper won't seek Parliament's okay to extend Afghan mission », The Globe and Mail, 12 novembre 2010. En ligne, <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/harper-wont-seek-parliaments-okay-to-extend-afghan-mission/article1430098/>, consulté le 12 décembre 2012.
- Dalby, Simon (2012), « Foward the Past: Stephen Harper's geopolitical imagination », *Présentation a l'Université York sur « Critical Reflections on the Study and Praticce of Canadian Security »*. En ligne, <http://http-server.carleton.ca/~sdalby/papers/DalbyHarpersGeopoliticsYork2012.pdf>, consulté le 16 décembre 2012.
- Davidson, Jason W (2011), *America's Allies and War: Kosovo, Afghanistan, and Irak*, Palgrave McMillan, p. 260
- Den Tandt, Micheal (2005), « Harper pledges boost to military spending; New defence budget would see airborne regiment restored, Tory Leader says», The Globe and Mail, 12 décembre 2005.
- Eggleton, Art, « Déclaration du MDN à la Chambre des communes – Ottawa » (Ontario), le 19 novembre 2001. <http://www.dnd.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?id=517>, consulté le 15 décembre 2012
- Eggleton, Art (2001), Chambre des Communes – Débats, Vol. 137, No. 114, 37^e Législature, 19 novembre 2001.
- Eisenhardt, Kathleem M. (1989), « Building Theories From Case Study Research », *Academy of Management Review*, vol. 14, no. 4, p. 532-550
- Evtikhevich, Natalie (2009), « Canada's Policy in Afghanistan under the Harper Gouvernement », dans Battarbee Keith et Mélanie Buchart (dir.), *Dynamics of Canada: Studying Canada's Past and Current Realities*, *Canadian Studies in Europe*, Vol. 8, pp.7-21.

Garon, Richard (2011), « Le Canada en Afghanistan. Entre la Guerre et les Opérations de paix », *Études Internationales*, vol 42, no. 3, pp. 337-358.

George, Alexander L. et Andrew Benett (2005), *Case studies and theory development in social sciences*, MIT Press, 331 p.

Gouvernement du Canada, « Le Pacte pour l'Afghanistan ». En ligne, http://www.afghanistan.gc.ca/canada-afghanistan/approach-approche/compact_text.aspx?lang=fra, consulté le 12 juin 2013.

Harper, Stephen (2006-a), « allocution du Premier ministre aux Forces armées canadienne en Afghanistan » 13 mars 2006. En ligne, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1056>, consulté le 12 décembre 2012.

Harper, Stephen (2006-b), Chambre des Communes – Débats, Vol 141, No. 006, 39^e Législature, 10 avril 2006.

Harper, Stephen (2007-a) Allocution du Premier ministre Stephen Harper devant les troupes canadiennes en Afghanistan, 23 mai 2007. En ligne, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=2&featureId=6&pageId=46&id=1667>, consulté le 12 décembre 2012.

Harper, Stephen (2007-b), « Le premier ministre Harper annonce la création d'un groupe consultatif indépendant sur la mission en Afghanistan », 12 octobre 2007. En ligne, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?category=2&featureId=6&pageId=46&id=1845>, consulté le 12 décembre 2012.

Harper, Stephen (2008-a), « Déclaration du Premier ministre du Canada à propos du groupe d'experts indépendant formé d'éminents Canadiens qui avait pour mandat d'examiner le rôle futur du Canada en Afghanistan », 28 janvier 2008. En ligne, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1975>, consulté le 12 décembre 2012.

Harper, Stephen (2008-b), « Le PM présente une motion révisée sur l'avenir de la mission du Canada en Afghanistan », Ottawa, 21 février, 2008. En ligne, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1995>, consulté le 12 décembre 2012.

Harper, Stephen (2010), « Déclaration du Premier ministre du Canada au Sommet de l'OTAN ». Lisbonne, le 20 novembre 2010. En ligne, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=3&featureId=6&pageId=49&id=3799>, consulté le 12 décembre 2012.

Hart, Micheal (2008), *From Pride to Influence: Towards a New Canadian Foreign Policy*, UBC Press: Vancouver, 436 p.

Hassner, Pierre (2000), « Le rôle des idées dans les relations internationales », *Politique étrangère*, No. 3-4, 65^e année, pp.687-7

Heinbecker, Paul (2011), « Getting Back in the Game: A Foreign policy Playbook for Canada », Toronto: Key Porter Books, 312 p.

Hunt, Michael H. (1989), *Ideology and U.S. Foreign Policy*, Yale University Press: New Haven, 288 p.

James, Patrick (2012) « Canada and Conflict: a hard-hitting look at Canadian Security post-9/11, from Afghanistan war to US relations and Arctic sovereignty », *Oxford University Press*, 160 p.

Jockel, Joseph T. et Joel J. Sokolsky (2008), « Canada and the War in Afganistan: NATO'S Odd Man Out Steps Forward », *Journal of Transatlantic Studies*, Vol. 6, No. 1, pp. 100-115.

Kirkey, Christopher et Nicholas Ostroy (2010), « Why is Canada in Afghanistan? Explaining Canada's Military Commitment », *The American Review of Canadian Studies*, Vol. 40, No.2, pp. 200-213.

Kirton, John (2007), *Canadian Foreign Policy in a Changing World*, Thomson Nelson: Toronto, 562 p.

Kirton, John (2007), Canada's 9/11 crisis, p. 4. En ligne, <http://www.kirton.nelson.com/student/documents/kirton-911-071024.pdf>, consulté le 10 juin 2013.

Kull, Steven (1992), *Burying Lenin: The Revolution in Soviet Ideology & Foreign Policy*, Westview Press: Oxford, 219 p.

Laxer, James (2008), *Mission of Folly: Canada and Afghanistan*, Between the lines: Toronto, 160p.

Létourneau, Charles et Justin Massie (2006-07). « L'Afghanistan : Archétype d'une 'nouvelle ' politique étrangère canadienne? *Options Politiques*, pp. 28-34.

Létourneau, Charles (2006), « L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956-2005 » *Séries Mémoires 5 - CEPES*, 130 p.

MacKay, Peter; Chambre des Communes – Débats, Vol 141, No. 006, 39^e Législature, 10 avril 2006.

Manley, John, « rapport du groupe expert indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan », Ottawa, 2008. 102 p.

Maloney, Sean M. (2003) « la force d'assistance à la sécurité : Les origines d'une force de stabilisation », *Revue Militaire Canadienne*, pp. 3-12.

Marfleet, B. Gregory and Hannah Simpson (2011), « Cognitive Responses By U.S. Presidents to Foreign Policy Crises », dans *Rethinking foreign policy analysis; states, leaders, and the microfoundations of behavioral international relations*, sous la dir. de Stephen G. Walker et al., p.205-219, Routledge : New York.

Marietta, Morgan (2012), *A Citizen's guide to American Ideology: Conservatism and Liberalism in Contemporary Politics*, Routledge : New York, 131 p.

Martin, Lawrence (2010), *Harperland : The Politics of Control*, Toronto: Vicking Canada, 288 p.

Martin, Paul (2005), « Déclaration du Premier ministre suite au décès du soldat Braun Scott Woodfield » Déclaration, Ottawa, Bureau du Conseil privé du Canada, 24 novembre 2005.

Martin, Paul (2009), *Hell or High Water: My life in and out of politics*, Random House Digital:Toronto, 446 p.

Massie, Justin (2009), « Making sens of Canada's irrational international security policy », *International journal*, Vol. 64, No. 3, pp. 625-645.

Massie, Justin, Jean-Christophe Boucher et Stephane Roussel (2010), « Hijacking a Policy ? Assessing Quebec's Undue Influence on Canada's Afghan Policy », *American Review of Canadian Studies*, Vol. 41, No.2, pp. 259-275.

Massie, Justin (2010), « United West, Divided Canada? Transatlantic (Dis)unity and Canada's Atlanticist Strategic Culture », *Journal of Transatlantic Studies*, Vol. 8, No. 2, pp. 121-41.

Massie, Justin (2011), « Bandwagoning for status: Canada's need of the F-35 », *Canadian Foreign Policy Journal*, Vol. 17, No. 3, pp. 251-264.

Massie, Justin (2012-a), « Identités ethnoculturelles et politique étrangère », *Revue canadienne de science politique*, Vol. 45, No. 1, pp. 119-140.

Massie, Justin (2012-b), « La révolution conservatrice », *CIPSBlog*. En ligne, <http://cips.uottawa.ca/la-revolution-conservatrice/>, consulté le 16 novembre 2012.

- Massie, Justin et Stéphane Roussel (2013), « The Twilight of Internationalism? Neocontinentalism as an Emerging Dominant Idea in Canadian Foreign Policy », dans *Canada in the World: Internationalism in Canadian Foreign Policy*, Heather A. Smith et Claire Turenne Sjolander, Don Mills, Oxford University Press, pp. 36-52.
- Massie, Justin (2013-a), « Ideology and Foreign Policy : Canada's Neoconservative Counter-Culture and the War in Libya » texte présenté lors du colloque annuel de l'International Studies Association, San Francisco, 4-6 avril 2013.
- Massie, Justin (2013-b), « Canada's War for Prestige in Afghanistan: A Realist Paradox? », *International Journal*, no. 68, vol. 2 (à paraître), pp.1-24.
- Massie, Justin (2013-c), « Public Contestation and Policy Resistance: Canada's Oversized Military Commitment to Afghanistan », manuscrit.
- Melnbardis, Robert (2001), « Canada to Stand with NATO Allies against Terror », *Reuters*, 13 septembre 2001.
- McKay, Ian et Jamie Swift (2012), « Warrior Nation: Rebranding Canada in the age of anxiety », *Publisher Between the Lines*, 304 p.
- McDonough, David S. (2009), « Afghanistan and Renewing Canadian Leadership », *International Journal*, Vol. 64, No.2, pp. 647-665.
- Michaud, Nelson (2011), « Setting the Canadian Foreign Policy Agenda 1984-2009: Prime Minister as Prime Actors? » dans *In the National Interest: Canadian Foreign Policy and the Department of Foreign Affairs and International Trade, 1909-2009*, sous la dir. Greg Donaghy et Michael K. Carroll, p.181-205, University of Calgary Press: Calgary.
- Morgenthau, Hans J. (2007) « Six principles of political realism » dans *International Politics: Enduring Concepts and Contemporary issues*, Pearson: New York, 556 p.
- Murray, Robert W. et John McCoy (2010), « From Middle Power to Peacebuilder: The Use of the Canadian Forces in Modern Canadian Foreign Policy », *The American Review of Canadian Studies*, Vol. 40, No.2, pp. 171-188.
- Nadeau, Christian (2011), « Rogue in Power: Why Stephen Harper is Remaking Canada by Stealth », Toronto: *James Lorimier & Compagny Ltd.*, 159 p.
- Nossal, Kim Richard (2003), « 'The World We Want'? The Purposeful Confusion of Values, Goals and Interests in Canadian Foreign Policy », *Canadian Defence and Foreign Affairs Institute*. En ligne, <http://www.cdfai.org/PDF/The World We Want.pdf>, consulté le 1^{er} juin 2013.
- Nossal, Kim Richard, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin (2007), *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 646 p.
- Nossal, Kim Richard (2007), « Defense Policy and Atmospherics of Canada-U.S. Relations: The Case of the Harper Conservatives », *American Review of Canadian Studies*, Vol. 37. No.1, pp. 23-34.
- Nossal, Kim Richard (2011-a), « Rethinking the Security Imaginary: Canadian Security and the Case of Afghanistan », In *Location Global Order: American Power and Canadian Security After 9/11*, sous la dir. de Bruno Charbonneau et Wayne Cox, p. 107-125, UBC Press: Vancouver.
- Nossal, Kim Richard (2011-b), « America's Most Reliable Ally? Canada and the Evanesence of the Culture of Partnership », dans Greg Anderson et Christopher Sands (dir.), *Forgotten Partnership Redux: Canada-U.S. relations in the 21st Century*, Amherst, NY: Cambria Press 2011, pp. 9-22.

Nossal, Kim Richard (2013) « The Liberal Past in the Conservative Present: Internationalism in the Harper Era », dans *Canada in the World: Internationalism in Canadian Foreign Policy*, Heather A. Smith et Claire Turenne Sjolander, Don Mills, Oxford University Press, pp. 21-35

O'Connor, Gordon (2006); Chambre des Communes – Débats, Vol 141, No. 006, 39^e Législature, 10 avril 2006.

Keating, Tom (2004), « A Passive Internationalist: Jean Chrétien and Canadian Foreign Policy », *Revue d'Études constitutionnelles*, Vol. 9, No. 1 & 2, pp. 115-132.

Kirkey, Christopher et Nicholas Ostroy (2010), « Why is Canada in Afghanistan? Explaining Canada's Military Commitment », *The American Review of Canadian Studies*, Vol. 40, No.2, pp. 200-213.

Parti Conservateur (2006) « Stand up for Canada ». En ligne, http://www.cbc.ca/canadavotes2006/leadersparties/pdf/conservative_platform20060113.pdf, consulté le 12 décembre 2012.

Quinn, Adam (2010), *US Foreign Policy in Context: National ideology from the founders to the Bush Doctrine*, Routledge : New York, 218 p.

Radio-Canada, « Paul Martin défend l'entente », 1 juin 2006. En ligne, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2006/06/01/006-Paul-Martin.shtml>, consulté le 12 juin 2013.

Renshon, Jonathan (2011), « Stability and Change in Belief Systems : The Operational Code of George W. Bush From Gouverneur to Second Term President », dans *Rethinking foreign policy analysis; states, leaders, and the microfoundations of behavioral international relations*, sous la dir. de Stephen G. Walker et al., p.169-188, Routledge : New York.

Robertson, Colin (2011), « Harper's World View », *Option politique*, pp. 76-80.

Robison, Samuel B. (2011), « Experiential Learning by U.S. Presidents : Domestic and International Influences in the Post-Cold War World », dans *Rethinking foreign policy analysis; states, leaders, and the microfoundations of behavioral international relations*, sous la dir. de Stephen G. Walker et al., p.189-204, Routledge : New York.

Roussel, Stéphane et Chantal Robichaud (2004), « L'État postmoderne par excellence ? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada », *Études internationales*, Vol. 35, No. 1, p. 149-170.

Ross, Douglas A. (2003), « Foreign Policy Challenge for Paul Martin: Canada's Internationalsecurity Policy in an Era of American Hyperpower and Continental Vulnerability », *International Journal*, Vol. 58, No. 4, p. 533-569.

Taliaferro, Jeffrey W. (2007), « State Building for Future Wars: Neoclassical Realism and Ressource-extractive State », *Global Review*, p. 128-165.

Turenne Sjolander, Claire (2010), « The Obama Charm? Canada and Afghanistan Under a New US Administration », *American Review of Canadian Studies*, Vol 40, No. 2, pp. 292-304.

Turenne Sjolander, Claire and Kathryn Trevenen (2011), « Constructions of Nation, Constructions of War: Media Representations of Captain Nichola Goddard », In *Location Global Order: American Power and Canadian Security After 9/11*, sous la dir. de Bruno Charbonneau et Wayne Cox, p. 126-145, UBC Press : Vancouver.

Schonberg, Karl K. (2009), *Constructing 21st Century U.S. Foreign Policy: Identity, Ideology, and America's World Role in a New Era*, Palgrave Macmillan: New York, 306 p.

Sénat, Rapport du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense (juin 2008), « Qu'en est-il pour nous en Afghanistan? Les Canadiens ont besoin de savoir », 2^e session, 39^e Législature. En ligne. <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/392/defe/rep/rep09jun08-f.htm>, consulté le 15 décembre 2012.

Spector, Norman, « Will Harper get away with misleading Canadians? », *Globe and Mail*, 10 septembre 2012.

Stein, Janice Gross et Eugene Lang (2007), *The Unexpected War: Canada in Kandahar*, Penguin Group: Toronto, 348 p.

Warnock John (2008), *Creating a Failed State: the U.S. and Canada in Afghanistan*, Fernwood Publishing: Michigan, pp. 224.

Yin, Robert K. (2009), *Case Study Research: Design and Methods* (4^e édition), Sage Publication: Californie, 240 p.

Zenova, Aïda et Caroline Paulhus (nov. 2002), « Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ». En ligne, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/otan/index.htm>, consulté le 15 décembre 2012.